

Mot du **MAIRE**

Une planète en surchauffe avec des incendies impressionnants, 2023 serait l'année la plus chaude depuis qu'il existe des relevés ! Le contexte géopolitique mondial est instable : la guerre n'en finit pas en Ukraine, le terrorisme a durement touché Israël et sa riposte est terrible pour les populations civiles de la bande de Gaza...

En France, le mécontentement a grondé avec la réforme des retraites. L'inflation, la crise du logement, les aléas climatiques éprouvent durement le moral des Français.

Au niveau local, 2023 a été une année riche avec des moments difficiles et des moments de joie. Le départ de Colette Roger, conseillère déléguée a beaucoup affecté l'équipe municipale.

Difficile de voir disparaître les commerces du centre bourg, difficile aussi une ambiance générale d'agressivité et de violence envers les élus et agents, l'autorité remise en cause, tant au niveau national mais aussi de plus en plus souvent au niveau local.

Dans un contexte de crise, il faut s'unir pour agir et s'engager, l'action est notre devoir au service des générations futures. Bien sûr, il faut continuer à lutter contre les injustices et les inégalités, défendre notre liberté mais aussi reconnaître que nous vivons en démocratie, dans un pays libre et une belle région.

2024 sera une année sportive avec les Jeux Olympiques qui mettront en valeur la France

mais aussi toutes les valeurs transmises par le sport.

Nous aurons aussi un rendez-vous électoral à ne pas manquer, le 9 juin prochain. Je vous encourage à venir voter, c'est un devoir de chaque citoyen. L'Europe nous paraît souvent éloignée de nos préoccupations ou source de contraintes mais l'Union Européenne a été créée après la Seconde Guerre Mondiale pour bâtir la paix, ne l'oublions pas. A plusieurs, on est plus fort, restons unis.

En 2024, affranchissons-nous du pessimisme et comme l'a écrit un éditorialiste dans Ouest France : « Le meilleur moyen de ne pas sombrer dans un pessimisme destructeur est de s'astreindre à la tempérance, c'est-à-dire cette vertu morale qui consiste à se méfier de tout excès, mais aussi à ne jamais faire de l'anecdote une généralité. Il faut souhaiter que cette tempérance s'impose davantage à la France comme à toute l'Europe en 2024, car aucune société n'a jamais été grande et innovante en faisant du regret et de la peur ses principaux piliers. »

2024 sera ce que nous en ferons.

Au nom des élus, des agents, je vous présente, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour vous et vos proches. Belle et douce année 2024 !

Sylvie Ramé-Prunaux, Maire

« Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. » Antoine de Saint-Exupéry



Inauguration city stade



Les Landes



Les décors « faits maison »

SOMMAIRE

HEURES OUVERTURE MAIRIE

La mairie est ouverte au public les jours et heures suivants :

- les lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 12H30
- le mercredi de 9H00 à 12H30
- le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les élus en dehors des heures d'ouverture au public au 02 99 80 00 34.

COORDONNÉES

10, rue de la Mairie - 35120 Epiniac

Téléphone : 02 99 80 00 34

Courriel : mairie.epiniac@orange.fr

Site Internet : www.epiniac.fr

Accès par moteur de recherche : epiniac.fr. Si vous souhaitez être informé régulièrement des actualités sur le site vous pouvez renseigner votre adresse mail sur la page d'accueil et vous recevrez une newsletter. Vous pourrez à tout moment vous « désabonner ».

Facebook :

Une page Facebook est en ligne depuis plusieurs mois.

N'hésitez pas à liker et suivre les actualités

<https://www.facebook.com/Epiniac35120>

Application Intra-Muros :

Vous pouvez télécharger cette application gratuite de la Communauté de Communes Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours.

Directeur de la publication : Sylvie Ramé-Prunaux

Mise en page et impression : Imprimerie Doloise



Eglise de Saint Léonard



COLETTE ROGER :
27/05/1951-11/10/2023

Jean D'Ormesson a dit : « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

HOMMAGE

Dans la vie, il y a beaucoup de rencontres mais seulement quelques belles rencontres et celle avec Colette Roger fait partie de celles-là.

En 2014, elle est devenue première adjointe pendant 6 ans. Nous venons d'horizons différents et nous nous sommes retrouvés autour de valeurs et objectifs communs : donner le meilleur pour Epiniac, commune que tu avais choisie et qui t'avait adoptée.

En 2020, l'aventure s'est poursuivie mais la maladie s'était invitée dans ta vie alors tu as préféré un poste de conseillère déléguée pour le restaurant scolaire, la logistique au quotidien.

Tu as toujours porté une attention particulière aux autres, attentive à un mot, un geste pour y répondre le mieux possible. Naturellement, tu faisais partie du CCAS par ton expérience professionnelle



mais aussi par tes qualités humaines, ce sens du dévouement et cet amour des autres. Tu dégageais cette confiance, ce calme apaisé et un soutien indéfectible pendant ces années, je savais pouvoir compter sur toi dans une fonction parfois compliquée à assurer.

Je salue ta discrétion, ta disponibilité, ton altruisme, ton enthousiasme, ta combativité face à la maladie et ton courage.

Au nom des élus et des agents, des Epiniacais et Epiniacaises, je te dis simplement merci. Tous ceux qui ont eu la chance de te croiser, ne pourront jamais oublier.

S.Ramé-Pruniaux

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Séance du **24 JANVIER**

N° 2023-01- 01 : Présentation du projet de méthanisation.

Un projet d'unité de production de biométhane se développe sur la commune d'Epiniac et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz naturel. En l'absence d'un service public de distribution de gaz naturel sur la commune d'Epiniac et en l'absence de consommation sur le territoire de celle-ci, les parties envisagent de raccorder l'unité d'injection de biométhane sur le réseau de la concession de distribution publique de gaz naturel de la commune de Baguer-Pican, et d'inclure les ouvrages dans le périmètre des biens de la concession. La convention a donc pour objet de définir les conditions de rattachement des ouvrages de raccordement des unités d'injection de biométhane situées sur la commune d'Epiniac au réseau de distribution publique de gaz naturel de la commune de Baguer-Pican. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention. Mrs Hardy et Bourgeault n'ont pas pris part au vote.

N° 2023-01- 02 : Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel-habilitation du CDG

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'habiliter le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée,

cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

N° 2023-01- 03 : Règles et durées d'amortissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acter l'application de la règle de l'amortissement linéaire au prorata temporis pour les budgets relevant de l'instruction budgétaire et comptable M57, d'approuver les durées d'amortissements définies.

N° 2023-01- 04 : Présentation de devis.

Le devis de l'entreprise de pompes funèbres COSTARD pour la reprise de concession d'un montant de 12 964 € HT d'un montant de 15 556.80 € TTC, est approuvé.



Séance du **28 FÉVRIER**

N° 2023-02- 05 Compte administratif : exercice 2022.

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	119 043,67
Opérations de l'exercice	253 431,49	464 727,15
TOTAUX	253 431,49	583 770,82
Résultats de clôture	330 339,33	

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	-
Opérations de l'exercice	802 221,61	1 078 637,46
TOTAUX	802 221,61	1 078 637,46
Résultats de clôture	276 415,85	
Résultats définitifs	Excédent	606 755,18

N° 2023-02- 06 Compte de gestion : exercice 2022.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N° 2023-02- 07 Affectation des résultats de l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de répartir l'excédent de fonctionnement au compte 1068 pour un

montant de 276 415.85 € et au compte 002 un montant de 0 € du budget primitif communal 2023.

N° 2023-02- 08 Compte administratif lotissement Le Courtil de la Fontaine : exercice 2022.

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	171 042,54
Opérations de l'exercice	99 979,62	133 229,19
TOTAUX	99 979,62	304 271 ,73
Résultats de clôture	204 292,11	

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0	0.12
Opérations de l'exercice	193 012,15	283 135,87
TOTAUX	193 012,15	283 135,99
Résultats de clôture	90 123,84	
Résultats définitifs	Excédent	294 415,95

N° 2023-02- 09 Compte de gestion lotissement Le Courtil de la Fontaine : exercice 2022.

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.



N° 2023-02- 10 Personnel communal : proposition d'avancement de grade.

Le Conseil Municipal décide la suppression, à compter du 01/04/2023 d'un emploi permanent à temps non complet (27/35^{ème}) d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe et la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (27/35^{ème}) d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe.

N° 2023-02- 11 Tarifs voirie 2023

Le Conseil Municipal décide de facturer les fournitures de voirie aux particuliers à compter du 1^{er} janvier 2023 selon les montants suivants.

Désignation	Prix TTC
buse D 300 centrifugée béton 2,40 m	106.68 €
tube écobox D 300 en 6 m	112.00 €

tube écobox D 250 en 6 m	113.00 €
grille plate PMR 60x60	233.50 €
grille concave PMR 50/50	152.50 €
tout venant (empierrement 0.20, 0.30, 0.31.5)	17.40 € la Tonne
frais de transport	59.00 €
forfait carburant	13.00 €

N° 2023-02- 12 - Subventions diverses

Après discussion, le Conseil Municipal vote l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2023 :

Associations	Subventions
La Sainte-Pierraise d'Epiniac	1 000 €
Détente et Loisirs	1 000 €
Arc en ciel	300 €
UNC	500 €
Parents d'élèves	1 000 €
Au Fil du Temps	200 €
Au Club Des Aînés	400 €
ACCA	500 €
Comité des fêtes	800 €
3 Petits Pas	200 €
AASPCE	100 €
Prévention routière	100 €
Rêves de clown	100 €

Ces subventions seront payées sur le crédit ouvert au compte 65742 du budget de l'exercice 2023.

Les autres associations communales n'ont pas sollicité de subvention cette année.

N° 2023-02- 13 : Vente de délaissé communal rue de la Bourdonnière Saint-Léonard

Par délibération N° 2022-09- 48 le Conseil Municipal avait émis un avis favorable à l'acquisition par M. RONDIN d'un délaissé communal n°353 situé rue de la Bourdonnière. Le prix de vente est fixé à 1€/m².

N° 2023-02- 14 : Présentation de devis

Le devis de la société Arvert pour l'entretien du terrain de football d'un montant de 3 178.5 € HT soit 3 814.20 € TTC, est validé.

Le devis de la société Hortalys pour la fertilisation des terrains de football d'un montant de 514.71 € HT soit 617.65 € TTC pour le terrain d'entraînement et d'un montant de 946.32 € soit 1 135.58 € TTC pour le terrain d'honneur, est retenu.

Le devis de la société ENTR'AM pour le balayage d'un montant par passage de 299.75 € HT soit 359.70 € TTC, est accepté.

Le devis de l'entreprise LECHARPENTIER pour le nettoyage de la couverture par pulvérisation sur l'église d'Epiniac pour un montant de 5 090 € HT soit 6 108 € TTC, est voté.

Séance du 28 MARS

N° 2023-03-15 : Vote des taux d'imposition des taxes communales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition des taxes communales en 2023, à savoir :

foncier bâti	32.99 %
foncier non bâti	43.38 %
taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants	12,17 %

En conséquence, les produits estimés pour la commune en 2023 sont les suivants :

foncier bâti	326 007 €
foncier non bâti	66 024 €
taxe d'habitation	19 917 €

soit un total de : 411 948 € avant application du coefficient correcteur de 0,914597 et donc une recette estimée à 410 007 €.

N° 2023-03-16 : Vote du budget primitif de la commune de l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2023 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	1 051 490 €
Dépenses	1 051 490 €
Section d'investissement	
Recettes	1 230 840,27 €
Dépenses	1 230 840,27 €
Soit un total général de	
Recettes	2 282 330,27 €
Dépenses	2 282 330,27 €



N° 2023-03-17 : Vote du budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2023 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	240 540,14 €
Dépenses	240 540,14 €
Section d'investissement	
Recettes	384 539,66 €
Dépenses	249 454,16 €
Soit un total général de	
Recettes	625 079,80 €
Dépenses	489 994,30 €

N° 2023-03- 18 : Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot 23

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente du lot 23 à Mr et Mme Pannier au prix de 434 m2 x 70€ = 30 380€ TTC.

N° 2023-03- 19 : SIG - Service unifié sur le territoire du Pays de Saint-Malo - Conventonnement 2023-2027

Le Conseil Municipal prend acte de l'évolution du temps agent dédié et de la participation de la Communauté de communes ; approuve les termes de la nouvelle convention de partenariat.

N° 2023-03- 20 : Lancement appel offres étude diagnostic pour la mairie.

La commune a sollicité le chargé de mission développement local du Département dans le cadre des constats suivants : actuellement, la Mairie ne répond plus aux besoins des élus, des agents et de la population en termes de distribution des locaux, de circulation, de confidentialité... Malgré l'entretien régulier du site des interrogations émergent en termes d'usure des bâtiments : pas d'isolation thermique, ventilation minimale, fragilité de la structure, mais aussi en terme réglementaire : accessibilité, et en terme de capacité liée à des besoins supplémentaires... Le Conseil Municipal valide le cahier des charges proposé pour le diagnostic de la mairie.



N° 2023-03- 21 : Convention pour la mise en place d'un distributeur de pain.

Madame Le Maire, informe que plusieurs contacts ont été pris après la fermeture de la boulangerie du bourg. Mr Hervé, boulanger à Bager Morvan a installé un distributeur de pain, le 16 mars, place de la Mairie à Epiniac. Une convention doit être signée entre les deux parties.



N° 2023-03- 22 : Conventions pour la mise à disposition de la salle de La Forge et des ordinateurs pour les ateliers numériques

Madame Le Maire expose qu'elle a été contactée par l'association La Passerelle pour la mise en place d'ateliers numériques sur la commune, le premier mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30. La salle de « La Forge à lire » a été proposée puisqu'elle dispose d'un accès internet.

Une convention de mise à disposition des 10 ordinateurs est présentée, ainsi qu'une convention pour la mise à disposition des locaux.

N° 2023-03- 23 : Présentation de devis

- Le devis de l'entreprise ENTRAM pour des travaux de Point à Temps Automatique sur voie communale pour 15 tonnes soit 12 825€ HT et 15 390€ TTC, est retenu.
- Le devis de l'entreprise ENTRAM pour le programme voirie 2023 d'un montant de 20 028,50€ HT et 24 034,20€ TTC : Rue des Artisans, Chemin du cimetière, Le Breil, route de Travidal, rue de La Masse, est validé.
- Le devis de l'entreprise Costard pour l'aménagement d'un espace dédié à la pose de mini stèles dans le cimetière d'Epiniac d'un montant de 1 825€ HT soit 2 190€ TTC, est accepté.



- Le devis de « l'Association couleurs » pour un graffiti sur un bâtiment communal, situé sur l'ancien terrain de foot d'un montant de 726,25€ TTC, soit 50% du

coût total, l'autre moitié étant prise en charge par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel. Cette action sera menée par l'espace jeunes Epiniac / Dol sous la direction d'Aurélien Nay, est voté.



Séance du 26 AVRIL 2022

2023-05-24 : Choix de la maîtrise d'œuvre pour l'étude diagnostic du projet de réhabilitation de la mairie

Le Conseil Municipal décide de retenir la candidature de Mme Ludivine LOISON, architecte afin de réaliser l'étude de faisabilité au titre du projet de réhabilitation de la mairie et de solliciter une subvention départementale pour participer financièrement à la réalisation de cette étude.



2023-05- 25 : Demande de subvention pour l'achat d'une désherbeuse - balayeuse de surface

Madame Le Maire présente le projet d'acquisition d'un matériel de désherbage destiné à l'entretien de la voirie communale, des cimetières, des chemins sablés, gravillonnés et stabilisés, des terrains de sport de plein air, ...

Ces lieux concentrent en effet, les plus grandes difficultés pour supprimer l'usage des produits phytosanitaires.

Les principaux objectifs de ce matériel seraient donc de :

- favoriser le non-recours aux produits phytosanitaires,
- assurer la bonne santé des agent-es et usager-es,
- protéger les eaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un accord de principe quant à l'acquisition de cet outil de désherbage pour un montant de 15 650 € HT et de solliciter une subvention

auprès du Conseil régional pour cet achat ainsi que d'éventuels autres cofinanceurs.



2023-05- 26 : Demande de subvention du Fond de Solidarité Territoriale pour les travaux de l'église de Saint Léonard au titre de l'exercice 2023

Les travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard sont éligibles à la subvention du Conseil Départemental au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) 2023. Le coût global prévisionnel des travaux est de 1 064 934,66 € HT et intègre 3 tranches. Une subvention du Conseil Départemental, auprès du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) pour la phase 2 des travaux de rénovation de l'église Saint Léonard, est demandée.

N° 2023-05- 27 : Fixation du prix de vente de bois pour les particuliers

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la vente d'environ 10 stères de bois (saule), coupes réalisées cet hiver sur la commune, selon les modalités suivantes :10€ par stère de bois de différentes espèces, les participants qui souhaitent bénéficier de ce dispositif doivent s'inscrire préalablement en mairie.

N° 2023-05- 28 : Lotissement le Courtil de la Fontaine : Annulation de la vente du lot n°1

Suite à la demande de Mme BLAKSIC Martina et M FLAUX Robin, le Conseil Municipal décide d'annuler la vente du lot1 et de permettre la mise en vente de cette parcelle d'une superficie de 503 m² au prix de 70 € TTC le m² soit 35 210 € TTC,

N° 2023-05-29 : Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot n°1

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°1 d'une superficie de 503 m² à Madame LEBRETON Maïwenn et Monsieur GAUTIER Nathan, au prix de 35 210 € conformément aux modalités tarifaires fixées par délibération du 10 juillet 2019 à savoir 70 € TTC le m².

N° 2023-05-30 : Délégation du Conseil municipal autorisant M^{me} Le Maire à ester en justice

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à défendre la commune dans l'affaire qui l'oppose à M. Maxime CARET dans le cadre de sa requête présentée au Tribunal Administratif de Rennes et concernant le ralentisseur situé devant sa maison. Il désigne Maître LAHALLE, dont la SELARL

LEXCAP est domiciliée à Rennes, en tant qu'avocat de la commune d'Epiniac sur cette affaire.

N° 2023-05- 31 : Modification du tableau des effectifs et des emplois

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs en créant un emploi permanent d'attaché territorial à temps complet, en supprimant l'emploi permanent d'adjoint administratif principal 1^{er} classe à compter du 1^{er} juillet 2023.

N° 2023-05- 32 : Décision Modificative n°1 du BP 2023 de la Commune

Le Conseil Municipal décide de procéder au virement de crédits d'un montant de 200 € du compte de recettes R7751 intitulé « produits des cessions d'immobilisations (hors ASA) » appartenant au chapitre budgétaire R76 « Produits financiers » à destination du compte R7588 « Autres produits divers de gestion courante » du chapitre R74 « Dotations et participations ».

N° 2023-05- 33 : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la construction et la gestion du Centre de secours de Dol de Bretagne

Le Conseil Municipal approuve la répartition du solde de la trésorerie du syndicat constaté au 1er janvier 2022, à savoir 1 093,34 € au profit de la commune d'Epiniac, la répartition du produit de la vente éventuelle de la parcelle cadastrée 35010D 1252, à savoir 407,97 € au profit de la commune d'Epiniac, la dissolution du Syndicat, dès lors que toutes les opérations de liquidation de son budget auront été réalisées.

N° 2023-05-34 : Présentation de devis

Le devis de MPS DINAN QUEVERT pour la désherbeuse COCHET d'un montant de 18 780 € TTC, est accepté.

Le devis de la société SEGILOG pour les progiciels additionnels à Berger Levrault ainsi que les services associés comme exposés ci-dessus pour un montant total de 7 236 €, est retenu.

Séance du **12 JUIN**

N° 2023-06-35 : Engagement d'une réflexion sur la mutualisation des repas, fabriqués par la cantine scolaire, avec la commune de Bagger-Morvan

Le projet d'entente avec la commune de Bagger-Morvan pour une mutualisation de la fabrication des 250 repas destinés aux élèves des 2 communes à compter de la rentrée scolaire 2023, est présenté.

La production des repas interviendrait au sein du restaurant scolaire d'Epiniac avec le concours d'un agent communal de Bagger-Morvan. Celui-ci réaliserait également la liaison chaude des repas vers la cantine de Bagger-Morvan lors de chaque journée scolaire.

N° 2023-06-36 : Fixation du tarif de la restauration scolaire à compter du 4 septembre 2023

Afin de garantir à un maximum de familles épiniacaises de bénéficier de ce service, il est rappelé que le prix du repas ne correspond pas à son coût de revient. Celui-ci est en effet bien plus élevé, de l'ordre de 13,45 € en 2022. Madame le Maire souhaite qu'au sein des fratries de 3 enfants minimum, dont les enfants sont scolarisés à l'école d'Epiniac, il est appliqué une réduction de 50% sur le tarif du repas à partir du 3^{ème} enfant.

Désignation	Tarifs
Repas Enfant	3,30 €
Repas Enfant à partir du 3 ^{ème} enfant scolarisé à Epiniac	1,65 €
Repas Personnel communal	3,30 €
Repas Adulte extérieur	5,20 €



N° 2023-06-37 : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal décide le renouvellement de la ligne de trésorerie conformément à la proposition du Crédit agricole en date du 06 juin 2023 soit :

- 100 000 € disponibles pendant 1 année,
- un taux d'intérêt variable de 4,969 % (juin 2023), indexé sur l'Euribor 3 mois (moyenné et majoré de + 1,60%),
- des frais de dossier de 0,10% soit 100 €,
- des décaissements et remboursements à minima de 10 000 €.

N° 2023-06-38 : Recondiction de l'indemnité pour le gardiennage des églises au titre de l'année 2023

Le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités de gardiennage des églises d'Epiniac et de Saint-Léonard à 241,94 €, versées à la Paroisse Saint Samson.

N° 2023-06-39 : Validation du projet de convention avec un riverain pour le partage des dépenses réalisées pour la construction du mur de la réserve incendie située au Breil

La construction de la réserve incendie située au Breil a nécessité le renforcement du chemin pour permettre aux véhicules des pompiers d'y accéder.

Pour ce faire, un mur de 40 mètres de long a été construit conjointement avec le riverain pour un coût global TTC de 7 965 €.

Il a été accepté par le riverain, de participer financièrement à la construction de ce mur à hauteur de 3 794,85 € TTC correspondant à la construction de la partie du mur lui appartenant (20 mètres).

La commune a pris à sa charge le solde soit 4 170,15 € TTC correspondant à sa partie

du mur ainsi que la livraison de béton supplémentaire pour un autre chantier. Afin d'acter cette répartition financière notamment, une convention sera signée avec le riverain.



N° 2023-06-40 : Annulation et remplacement de la délibération n°2018-12-95 relative au Compte Épargne Temps

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'annulation de la délibération n° 2018-12-95 en date du 18 décembre 2018 et contrôlée en Préfecture le 03 janvier 2019 et valider les nouvelles dispositions relatives au transfert de Compte Epargne Temps (C.E.T) d'un agent.

N° 2023-06-41 : Modification du règlement intérieur des cimetières du bourg d'Epiniac et de Saint-Léonard

Le Conseil Municipal autorise la mise à jour du règlement intérieur des cimetières du bourg d'Epiniac et de Saint-Léonard comme suit :

- Ajout à l'article 2 dénommé affectation des terrains de la phrase suivante : « Un espace cinéraire pour petits caveaux pouvant accueillir 4 urnes funéraires, recouverts d'une mini stèle, d'une durée de 15 ou 30 ans ». Cette phrase est placée à la suite de « Un lieu de dispersion des cendres spécialement affecté à cet effet le « jardin des souvenirs ».
- Ajout à l'article 3 dénommé choix des emplacements-plan de la phrase suivante : « L'emplacement retenu devra être matérialisé dans un délai de 3 mois par une dalle ou un monument ». Cette phrase est placée à la suite de « Le choix de l'emplacement retenu devra être matérialisé dans un délai de 3 mois par une dalle ou un monument ».
- Suppression à l'article 15 dénommé Règles générales d'autorisation d'inhumation de la phrase : « Un agent communal devra être présent lors de chaque inhumation (tarif fixé chaque année par le conseil municipal) ».
- Suppression de l'intégralité de l'article 23 dénommé cercueil hermétique.

Ainsi que la mise à jour des tarifs funéraires du cimetière du bourg d'Epiniac afin de tenir compte du nouvel espace dédié aux caverne enterrées surmontées de stèles, comme suit :

- Caverne enterrée surmontée d'une stèle pour 15 ans : 429,50 €

- Caverne enterrée surmontée d'une stèle pour 30 ans : 613 €



N° 2023-06-42 : Présentation de devis

Dans le cadre de la mutualisation de la fabrication de repas avec la commune de Bager Morvan, le devis n°021958 de FROID OUEST pour l'achat d'un four de marque RATIONAL, d'un support de four de 10 niveaux et d'un kit de raccordement pour un montant total de 9 469,17 € HT, le devis de QUIETALIS pour l'achat d'une épilucheuse EP15TA inox de la marque ROBOT-COUPÉ d'un montant de 4 630 € HT, le devis de COMPTOIR BZH concernant l'achat de l'échelle 20 niveaux d'un montant de 245 € HT sont acceptés.

Le devis de PRESTATEK EVENTS concernant la sonorisation de la salle polyvalente communale (ampli, enceintes murales, pré-ampli) pour un montant total de 4 072,14 € HT est retenu.



Séance du 4 JUILLET

N°2023-07-43 : Transfert des ouvrages hydrauliques relevant de la compétence GEMAPI

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT, relatif aux charges transférées au titre des ouvrages hydrauliques relevant de la compétence GEMAPI et proposant de retenir l'évaluation dérogatoire basée sur des coûts moyens d'entretien et un coût de renouvellement des investissements de moyenne durée tel que présenté dans le rapport joint.

N°2023-07-44 : Approbation de la motion «Zéro Artificialisation Nette» de l'Association des Maires Ruraux de France
Le Conseil Municipal approuve la motion « Zéro Artificialisation Nette » de

l'Association des maires ruraux de France annexée à la présente délibération et l'adresse à Monsieur Jean-Luc BOURGEOUX, député de la 7ème circonscription du Département d'Ille-et-Vilaine

N°2023-07-45 : Engagement des démarches relatives à la cession de 2 chemins communaux

Des demandes sont en cours pour l'acquisition de 2 chemins communaux situés entre les parcelles cadastrées :

- D 824, 817, 818, 819 (lieux-dits la croix de Pierre et la Maison neuve),
- D 999, 995 et D 79 (lieu-dit La Morandais)

La commission voirie, réunie le 17 juin 2023, s'est prononcée favorablement pour la cession de ces 2 chemins dans la mesure où ils n'enclavent pas d'autres parcelles et permettent uniquement l'accès aux propriétés privées des 2 acquéreurs respectifs. Le conseil municipal autorise la réalisation de 2 enquêtes publiques de déclassement pour chacun des 2 chemins ruraux communaux cités et précise que tous les frais seront à la charge des demandeurs sauf les frais afférents à l'organisation de l'enquête qui constituent des dépenses obligatoires pour la commune (publicité et honoraires du commissaire enquêteur).

N°2023-07-46 : Mise en place de la fongibilité des crédits en sections d'investissement et de fonctionnement

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relevant des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminés à l'occasion du budget.

N°2023-07-47 : Création d'un emploi permanent en vue de recruter un agent contractuel dont la quotité de travail est inférieure à 50% d'un temps complet

Le Conseil Municipal autorise la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (4/35^{ème}) soit 16 heures mensuelles, pour exercer les fonctions de gardien des salles municipales à compter du 1^{er} septembre 2023.



Séance du **19 SEPTEMBRE**

N°2023-09-48 : Convention constitutive d'une entente intercommunale entre les communes d'Epiniac et de Baguer-Morvan pour la production mutualisée et la distribution des repas scolaires

Le projet de convention portant création d'une entente intercommunale en vue de mutualiser la production et la livraison des repas de la cuisine centrale d'Epiniac à destination de la cuisine satellite de Baguer-Morvan est adopté.

Les représentants de la conférence au titre de la commune d'Epiniac sont Mme RAMÉ-PRUNAUX, M Jean-Louis DESPRES, M Jérôme ROIZIL,

La participation financière de la commune de Baguer-Morvan est fixée sur la base d'un coût de revient prévisionnel du repas de 4,35 € TTC.



N°2023-09-49 : Résiliation de l'adhésion au COS BREIZH

Le Conseil Municipal décide de résilier à compter du 1^{er} janvier 2024 l'adhésion de la commune au COS BREIZH et engage une réflexion pour adhérer au CNAS.

N°2023-09-50 : Approbation du projet d'installation d'une unité de méthanisation sur la commune d'Epiniac, au lieu-dit «Le Grand Bois Gervilly»

GLASVEZ est une société Epiniacaise, créée en juin 2022 qui souhaite construire et mettre en exploitation une unité de méthanisation sur la commune d'Epiniac. Ce projet a pour but la production de biométhane afin de l'injecter, après épuration, sur le réseau de la concession de distribution publique de gaz naturel de la commune de Baguer-Pican. La commune d'Epiniac ne disposant pas, en effet, d'un service public de distribution de gaz naturel sur son territoire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de création d'une unité de méthanisation présentée par la SAS GLASVEZ au lieu-dit « Le Grand Bois Gervilly » à Epiniac. Il est demandé à la SAS GLASVEZ, conformément au dossier de demande d'enregistrement, de veiller à toujours limiter au maximum, l'ensemble des nuisances et risques éventuels supportés par ce projet.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0) M Thierry BOURGEAULT et M Benoît HARDY, afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt, sont sortis de la salle du conseil pendant le vote de la délibération et n'ont donc pas pris part au vote.

N°2023-09-51 : Fixation de la capacité d'accueil maximale de la salle de la Motte.

Le Conseil Municipal précise les capacités maximales autorisées de la salle communale située au 8 rue de la Motte à Epiniac comme suit :

- * 60 personnes en disposition debout ou assises en théâtre,
- * 45 personnes en disposition repas assis



N°2023-09-52 : Nomination d'un régisseur (dépenses et recettes) pour la régie communale dédiée au dispositif argent de poche.

Le Conseil Municipal approuve la nomination de Marie-Aude LE GOUARD en qualité de régisseur de la régie d'avance pour les dépenses relatives à l'indemnisation des participants-es au dispositif « Argent de Poche » de la commune d'Epiniac et Antoine MAURET en tant que régisseur suppléant.

N°2023-09-53 : Décision Modificative n°2 du BP 2023 de la commune - virement de crédits de la section investissement

Le Conseil Municipal procède au virement de crédits d'investissement d'un montant de 20 000 € du compte 231 « immobilisations corporelles en cours » relevant de l'opération 119 « travaux église St Léonard » vers le compte 2116 « cimetière » relevant de l'opération 132 « Aménagement cimetière ».

Séance du **17 OCTOBRE**

N° 2023-10-54 SPANC : Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

N° 2023-10-55 : Syndicat des eaux de Beaufort : Présentation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service de distribution de l'eau potable

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

N° 2023-10-56 : Eau du Pays de Saint Malo : Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de production de l'eau potable.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

N° 2023-10-57 : Etude de Faisabilité : Présentation et validation du scénario retenu au titre de la rénovation du bâtiment de la mairie.

Le Conseil Municipal valide le scénario 1 consistant en une restructuration globale de la mairie (R et R+1) ainsi que l'extension du bâtiment situé au nord afin d'y installer la salle du conseil (+ 69 m²), les archives (+ 19 m²), la tisanerie (+ 10 m²) des espaces de rangement. L'extension serait de + 102 m² par rapport à l'existant. Le coût global prévisionnel HT arrêté par la société IPH conseil est de 1,04 millions d'euros.

N° 2023-10-58 : Adhésion à la convention de participation prévoyance du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 35 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2024 et d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité, de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15 € brut, par agent, par mois.

N° 2023-10-59 : Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine

Le Conseil Municipal autorise la signature des contrats d'assurance des risques statutaires attribués au cabinet RELYENS et la compagnie CNP, ainsi que les actes y afférents.

N° 2023-10-60 : Fixation des autorisations spéciales d'absence

Le Conseil Municipal valide les autorisations d'absence telles que présentées en annexe de la présente délibération à compter du 1^{er} janvier 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement intérieur communal.

N° 2023-10-61 : Décision modificative n°1 Budget Annexe Lotissement Courtil de La Fontaine : modification du résultat d'exercice reporté.

Le Conseil Municipal décide la réduction des recettes d'investissement de - 90 123,71 € sur le chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté », la réduction des recettes d'investissement de - 44 961,79 € le chapitre 40 article « 3555 Terrains aménagés », l'inscription d'une dépense de fonctionnement

de + 44 961,79 € sur le chapitre 11 article 6045 « Achats d'études et prestations », l'inscription d'une recette de fonctionnement de + 44 961,79 € sur le chapitre 42 article 71355 « Variations de stocks de terrains aménagés ».

N° 2023-10-62 : Présentation de devis

L'avenant n°2 de l'entreprise JOUBREL au titre de la reprise de chevronnières en granit des transepts nord et sud de la tranche 1 à l'église de Saint Léonard pour un montant de 3 260 € HT, est validé.



Séance du **14 NOVEMBRE**

N° 2023-11-63 : Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal : présentation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation faite.

Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

N° 2023-11-64 : Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel : Présentation du Rapport d'Activité 2022.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation faite.

Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

N° 2023-11-65 : Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel : Approbation du projet de modification des statuts.

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel tels que présentés dans la délibération 2023-C-112.

N° 2023-11-66 : Ecole « Notre Dame du Sacré Cœur » : Attribution de la subvention de fonctionnement 2023-2024

Suivant le coût moyen départemental qui sert de référence, la somme de 424 € par élève de primaire et 1466 € par élève de maternelle sera versée. En conséquence, l'OGEC

d'Epiniac bénéficiera d'une subvention de 106 990€, qui sera versée en 2 fois.



N° 2023-11-67 : Budget primitif 2023 : Délibération rectificative de la décision modificative n°1 du budget annexe Le courtil de La Fontaine.

Le Conseil Municipal autorise la rectification de la délibération n°2023-10-61 du 17 octobre 2023 au titre de la section de fonctionnement.

N° 2023.11.68 : Comité social de la Commune

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion, au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2024, adhésion renouvelée annuellement par tacite reconduction. Mme Joelle TRUFFLET est désignée déléguée élue et Antoine MAURET délégué agent, notamment pour représenter la commune d'Epiniac au sein du CNAS.

N° 2023-11-69 : Indemnisation des piégeurs

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 520 € à la FGDON 35 à compter du 1^{er} janvier 2024 afin d'indemniser les piégeurs intervenant sur la commune.

N° 2023-11-70 : Présentation de devis

* Le devis proposé par l'entreprise Doloise Cardiac Safe pour un défibrillateur automatisé externe (DAE) ZollAED Plus, d'un montant total de 1 695 € HT, est validé.



* Dans le cadre de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères par la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, il est nécessaire de procéder au paiement d'une redevance concernant le ramassage des containers pour les non-ménages.

En effet, les ramassages des containers d'ordures ménagères deviennent payants à compter du 1^{er} janvier 2024. Le prix dépend

de la contenance et de la fréquence de ramassage.

Le Conseil Municipal, décide d'autoriser la commande de passage pour les 7 containers de la commune représentant un coût total de 4 972 € réparti comme suit :

- 4 containers de 120 litres à 264 € représentant un montant total de 1 056 €
 - 1 containers de 240 litres à 528 € représentant un montant total de : 528 €
 - 2 containers de 770 litres à 1 694 € représentant un montant total de : 3 388 €
- Soit un total de 4 972 € pour la commune.

Séance du **19 DÉCEMBRE**

N° 2023-12-71 : Fixation des attributions de compensation définitives 2023 et provisoires 2024

Le Conseil Municipal approuve les montants des attributions de compensation définitives 2023 et provisoires 2024 après évaluation des charges transférées des ouvrages hydrauliques de la compétence GEMAPI selon la méthode dérogatoire.

N° 2023- 12- 72 : Motion soutien EHPAD RA et SAAD

Les élus municipaux s'associent à l'ensemble des élus mobilisés pour présenter une motion de soutien aux EHPAD RA et services à l'ensemble des communes du département, être associés au travail avec le ministère de la Santé et le ministère de la fonction publique, ministre déléguée aux collectivités territoriales accompagnés des directions d'établissements et s'associer à une mission de conseil quant aux recours juridiques possibles de nos communes vis-à-vis de l'Etat.

N° 2023-12-73 : Projet de réhabilitation mairie : validation étude de faisabilité.

Le Conseil Municipal valide l'étude de faisabilité réalisée par la Cabinet d'architecte Ludivine Loison relatif à la rénovation de la mairie et de la création de 2 logements et en particulier : le scénario architectural définitif, le calendrier prévisionnel, le plan d'actions, l'estimation financière prévisionnelle. Il autorise Mme le Maire à rechercher des participations financières auprès de co-financeurs afin de limiter autant que possible les futurs impacts financiers.

N° 2023-12-74 : Proposition de la composition de la conférence régionale du SCOT

Le Conseil Municipal approuve la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.

Lotissement

Le lotissement « Le Courtil de La Fontaine » s'achève avec la dernière phase des travaux de voirie définitive. Les aménagements paysagers seront réalisés au printemps par l'entreprise Lambert Paysage. Les 29 lots sont vendus et nous accueillons de nouvelles familles.

Les 6 logements à vocation sociale, construits par le bailleur social Emeraude Habitation ont été inaugurés le 2 août 2023 en présence de Mme Duguépéroux-Honoré, conseillère départementale, Mr Lurton, président de EH, Mr Rapinel, administrateur, Mme Bourquin, directrice de EH, Mr Gautier, architecte et de nombreux élus. Cette nouvelle offre locative est conforme au Plan local d'urbanisme qui stipule que 20 % des logements doivent être affectés aux logements sociaux. Cette opération a bénéficié d'un financement partagé entre le Conseil Départemental, l'Etat et le bailleur social. Les premiers locataires ont emménagé en septembre.



Inauguration Du Chemin Des Evêques

A l'aube de la nouvelle saison touristique, le samedi 6 mai 2023, les élus de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel ont profité d'une balade à vélo pour inaugurer le Chemin des Evêques, en présence de Monsieur Philippe Brugnot, sous-préfet du Pays de Saint-Malo.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel travaillait à la réalisation d'un projet de nouvelle liaison douce, praticable à vélo, afin de répondre au mieux aux usages du quotidien et des touristes.

C'est précisément depuis Saint-Léonard que part le « Chemin des Evêques ». L'appellation de ce nouveau circuit vélo-promenade n'est pas sans rappeler que le Domaine des Ormes, situé à proximité, était autrefois la

résidence secondaire des Evêques de Dol de Bretagne. L'histoire nous raconte qu'ils quittaient de temps à autre le quartier de la Cathédrale pour profiter des quiétudes de la campagne.

Le coût global de cet aménagement de 9,1 kilomètres est de 349 084 € TTC supporté par la Communauté de communes, avec une subvention de 90 000€ de la part de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.



City Stade

Une réflexion a été engagée pour la création d'un plateau sportif près du stade. Peu à peu, le projet a évolué avec le groupe de travail : la haie de sapins a été remplacée par une clôture, les échanges avec le Club des Aînés ont permis d'aménager au mieux le terrain de boules et un cheminement piétonnier sécurisé a été réalisé pour le passage des élèves, en particulier des élèves depuis l'école. Puis l'ancien foyer situé en bordure de la rue des Sports paraissait bien triste dans le nouveau complexe. En lien avec l'Espace Jeunes, un projet graff a vu le jour.

Ce projet a coûté 96 166 € HT, il a été financé par le département à hauteur de 31,6%, soit 30 388€ via le FST (fonds de solidarité territoriale), par l'Etat à hauteur de 30%, soit 28 850€ via la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) et 38,40%, soit 36 928€ en autofinancement.

Le 2 juin, c'était l'inauguration du city stade en présence de Mr Brugnot, sous-préfet, Mr Bourgeaux, député, Mr Sohier et Mme Toutant, conseillers départementaux, de nombreux élus et habitants.



Atelier Communal

Ce 2 juin, après le city stade, nous inaugurons en parallèle un autre équipement : l'atelier technique communal.

Au départ, le service technique avait un petit cabanon de -10m², rue des Sports pour entreposer son matériel.

Devenu trop petit, il s'est installé quelque temps, place de La Mairie, près de la Forge, aujourd'hui transformée en bibliothèque.

Avec la création du terrain de foot, est apparue la nécessité d'investir dans un tracteur acheté dans les années 80. L'atelier a donc été déplacé rue des Artisans, dans des locaux achetés à M. Juhel. Des travaux de mise aux normes électriques ont été réalisés sous la mandature de M. Guillier mais l'atelier est resté en état encore quelques années.

En 2016, une réflexion a été lancée avec le centre de gestion d'Ille et Vilaine pour définir les atouts et inconvénients d'une rénovation/extension sur site ou nouvelle construction à l'extérieur de la zone urbaine.

Le choix de rénover et agrandir l'ancien a été retenu, en 2018, M. Christian Hamelot, architecte a été engagé.

Une analyse des besoins, un travail de concertation avec les agents, une mise aux normes avec respect de la réglementation sur le travail ont permis de définir le projet pour un coût de 315 000 € HT. L'Etat est intervenu à hauteur de 60 000 € HT (18,6%) via la DETR, le reste, soit 262 000 € (81,9%) a été autofinancé.



Aménagement d'une aire de jeux dans Les Landes

L'aire de jeux située près de l'étang des Landes, déjà dotée de trois équipements sportifs, s'est enrichie de nouvelles structures ludiques en bois : un rouleau d'équilibre, un escalier oscillant, une tyrolienne ainsi qu'un toboggan pour enfants pour un total de 25 796.72 €.

Des tables de pique-nique et des bancs, un parking et un aménagement paysager permettront d'accueillir familles ou sportifs dans un cadre champêtre et préservé.

Pour l'ensemble de ces réalisations, la Commune a obtenu une subvention de 27 967.00 €.



COLLECTE DE VIEUX JOURNAUX

Depuis un an, l'association des Manjous de la Sabotée collecte les vieux journaux en collaboration avec l'ESAT de Dol de Bretagne, afin qu'ils soient transformés en isolant pour les habitations par la société CELLAOUATE.

C'est plus d'une tonne de papier qui a pu être recyclée, permettant ainsi de créer une activité au sein de l'ESAT et de générer un revenu qui permettra de venir en aide à une association qui sera choisie lors de la prochaine assemblée générale des Manjous.

Vous pouvez vous associer à cette démarche en apportant vos vieux journaux propres et en bon état sous le préau derrière la Mairie, dans un bac prévu à cet effet.

PLU

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a débuté en octobre 2021 par un travail de diagnostic de territoire, servant à identifier les enjeux sociodémographiques et environnementaux dans la commune.

Une réunion publique a été organisée mercredi 1^{er} mars, pour présenter la synthèse de ce diagnostic et le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), qui a défini les grandes orientations pour les dix prochaines années. Les phases suivantes consistent à définir les orientations d'aménagements et les règles qui s'appliqueront sur le territoire communal. Celles-ci sont la traduction réglementaire des objectifs fixés dans le PADD.

La phase suivante définira les règles de constructibilité.

Des panneaux sont exposés en mairie pour présenter les grandes phases de la procédure.



Rénovation Eglise Saint-Léonard



Les travaux de l'église de Saint Léonard ont commencé le 10 Janvier 2023.

Avant les travaux il a fallu déménager le mobilier qui pouvait être transporté : les chaises, les 14 tableaux du chemin de croix, les ex-votos, les petites statues et les objets du culte de la sacristie. Ce travail a été effectué par des volontaires que nous remercions vivement ainsi que la personne qui nous a permis de stocker dans de bonnes conditions le mobilier.

Les statues les plus lourdes ont été déposées près des 2 autels qui ont été protégés par un encoffrement ainsi que le confessionnal.

Les travaux ont démarré par la démolition des voûtes intérieures et la protection de toutes

les zones fragiles dans l'église puis par la mise en place d'un échafaudage intérieur sur toute la surface ainsi qu'un échafaudage extérieur très imposant qui supporte un parapluie destiné à protéger l'intérieur de l'église durant les travaux. La démolition de la couverture, des charpentes du chœur et des 2 transepts a suivi ; ce qui a permis aux charpentiers de réaliser les plans de la nouvelle charpente en tenant compte de la configuration exacte de tous les murs. Pendant ce temps les maçons ont repris les « arases » de tous les murs afin de positionner la nouvelle charpente sur des bases solides

Fin décembre, la charpente et la couverture sont réalisées du chœur jusqu'au début de la

nef. Le travail exécuté par les entreprises est remarquable, la visite ouverte au public le 21 Octobre a permis à de nombreuses personnes d'apprécier cette réalisation effectuée par des entreprises locales. Cette première étape concerne la Phase 1 des travaux.

Début janvier 2024 la phase 2 va démarrer pour une durée d'environ 8 mois. L'échafaudage et le parapluie vont être démontés et déplacés jusqu'au clocher afin de retirer la couverture et la charpente de la nef. La nouvelle charpente et la couverture de la nef seront ensuite posées ainsi que les voûtes intérieures.

La phase 3 qui concerne les vitraux, la sacristie et le clocher commencera au dernier trimestre 2024 et se poursuivra en 2025.

Mutualisation du restaurant scolaire

Une convention de mutualisation des repas scolaires entre les deux communes d'Epiniac et Baguer-Morvan a été signée jeudi 28 septembre 2023.

La commune d'Epiniac fournissait jusqu'ici 120 repas par jour aux élèves d'Epiniac, la capacité de production du restaurant scolaire est de 300 repas/jour.

Le contrat de Baguer-Morvan avec la société de restauration collective qui fournissait les écoles arrivant à échéance, l'opportunité a été saisie pour mener à bien une mutualisation dans un intérêt collectif de production locale et qualitative.

La commune de Baguer Morvan a recruté Mr Christophe Mème, chef cuisinier pour seconder l'équipe en place dans la fabrication

et assurer transport et service à Baguer Morvan.

Laurent, le chef du restaurant scolaire d'Epiniac a toujours été soucieux de la qualité des produits qu'il travaille, avec un objectif : développer le goût de ses jeunes clients.

Depuis quelques années, un gros travail a également été entrepris sur le gaspillage alimentaire.

Avec cette mutualisation, ce sont environ 250 repas par jour qui sont préparés à Epiniac.

La livraison entre Epiniac et Baguer-Morvan se fait en douze minutes, le temps du trajet entre les deux communes, par un transport en liaison chaude.

Cette mutualisation, c'est une cuisine centrale

commune mais une facturation propre à chaque commune pour ses habitants.

L'agrément des services de l'État pour enclencher le dispositif était nécessaire, la Direction départementale de la protection des populations a validé le projet et le premier repas a pu être distribué aux élèves de Baguer-Morvan le 2 octobre dernier.



Elus et agents de Baguer Morvan et Epiniac.

Travaux de rénovation de la mairie

Le bâtiment actuel est un gouffre énergétique avec une isolation quasiment nulle, une fissure importante est apparue sur la façade, des espaces sont peu ou mal utilisés, des besoins en locaux permettant d'accueillir de nouveaux services de proximité nous ont amenés à lancer une étude diagnostic pour la rénovation de la Mairie. Le cabinet d'architecture Ludivine Loison a été retenu pour cette étude. De nombreuses réunions ont eu lieu au cours de l'année pour préciser les besoins et affiner les scénarii, ceux-ci ont été présentés le 13 décembre lors d'une réunion publique.



Le scénario retenu va permettre des économies d'énergie, il va changer l'agencement intérieur de la mairie. Après les travaux, tous les services à disposition du public seront au rez-de-chaussée.

Et pour être aux normes d'accueil du public, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera incluse dans cette rénovation.

L'actuelle salle du conseil sera remaniée, mise aux normes et pourra accueillir des bureaux. Une nouvelle salle du conseil verra le jour dans une extension du bâtiment qui sera construite côté nord du bâtiment.

Deux nouveautés, la petite agence postale actuellement peu visible sera intégrée à la mairie avec un accès indépendant, et un bureau de permanences sera également disponible pour l'accueil de services : assistante sociale, point accueil emploi, dispositif de réussite éducative...

Puisque tous les services, y compris les archives, seront au rez-de-chaussée, cela libère les étages. Le nouveau scénario prévoit la rénovation de deux logements locatifs. C'est à la fois une rationalisation de l'espace libéré, et une nécessité pour les nombreuses personnes cherchant des

logements à louer à des prix raisonnables.

Des aménagements paysagers seront aussi réalisés aux alentours de la nouvelle mairie.

Les panneaux d'affichage présentant ce scénario sont visibles dans le hall de la mairie, de même une boîte à idées est à disposition si les habitants veulent apporter leurs suggestions, par exemple pour les aménagements extérieurs.

Le calendrier prévisionnel de l'opération débutera au printemps 2024 pour une durée de 2 ans. Le coût global prévisionnel du scénario proposé est de 1,27 million d'euros HT, l'équipe municipale recherche activement tous les financements de potentiels co-financeurs afin de limiter au maximum l'impact sur les futurs budgets communaux.



Atlas de la Biodiversité

Le 30 Mars a eu lieu une première réunion de restitution des premiers résultats obtenus en 2022 concernant l'atlas de la Biodiversité Communale, lancé au printemps 2022 avec les communes de Dol et Baguer Pican.

Jean-Luc Toullec, à l'initiative de ce projet et animateur de cette soirée est revenu sur les enjeux de cette démarche : inventaire de la faune et la flore locales, focus sur les richesses et le déclin de certaines espèces, trames vertes et bleues, réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, bocage et zones humides... recensement de ces données indispensables à l'élaboration du futur PLU.

Après ce tour d'horizon, quelques idées ont émergé dans le public sur les moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser les habitants :

- un projet d'expo itinérante avec les photos prises par les citoyens ou les photographes animaliers qui ont répondu aux appels à témoins.
- la création d'un document pour initier les citoyens aux bonnes pratiques pour la biodiversité dans les jardins
- un livret d'accueil pour les nouveaux habitants avec infos et recommandations
- des balades naturalistes avec le club des randonneurs
- le renforcement de la collaboration avec l'école

C'est dans ce contexte que, les élèves de l'école d'Epiniac : CE2, CM1 et CM2 ont planté 30 arbres sur un terrain communal du bourg, préparé par les agents du service technique, créant ainsi une forêt urbaine appelée forêt « Myawaki ».

Un livret sur la biodiversité est joint à ce bulletin.



CCAS : centre communal d'action sociale



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 25 Novembre dernier. Le déjeuner était préparé, cette année, par Les Hermelles traiteur et l'animation assurée par la chorale Cœur de Vésins de Saint- Léonard. Les doyens de l'assemblée, Madeleine Gringoire, née le 13 juillet 1930, et Marcel Cavret, né le 25 juillet 1930, ont présidé ce moment.



Colis de Noël

A quelques jours de Noël, les personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas venues au repas, ont reçu un colis à domicile, distribué par les membres du CCAS.

Sérénité au volant

La commune d'Épiniac, l'association Brain Up et le Clic Ageclic ont proposé aux seniors un programme gratuit intitulé « Sérénité au volant ». En milieu rural, l'automobile est indispensable au quotidien et parfois, les conducteurs s'interrogent sur certaines règles de circulation ou sur le sens de certains panneaux. Plusieurs personnes ont participé à ces ateliers, salle de La Motte. De nouvelles actions seront proposées en 2024.

Le CLIC, un lieu de proximité incontournable

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.

Vous avez des questions sur les aides que vous pouvez demander pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier MDPH, votre dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les ateliers de prévention ou encore les structures

d'hébergement et les services à domicile ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Informations, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale

des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur tout le département.

Sur votre commune, vous dépendez du CLIC AGECLIC www.ageclic.fr. Pour une information ou une demande de rendez-vous, vous pouvez envoyer un mail à clic@ageclic.fr ou appeler à la France services de la Bretagne romantique au 02 23 16 45 45.

L'Association La Passerelle présente le projet : « Des Clics en Baie »

Depuis ce printemps, l'association La Passerelle propose des permanences connectées chaque premier mercredi du mois dans la salle de la Forge de 9h30 à 11h30.

Sans rendez-vous, chacun peut venir, gratuitement, se faire aider sur un problème informatique quel qu'il soit : réaliser une démarche administrative, créer une adresse mail, scanner un document, créer un profil CAF etc.

Grâce au concours de 3 communes, dont Épiniac, l'association s'est dotée de plusieurs ordinateurs qui permettent également

d'organiser des parcours collectifs d'accompagnement à l'utilisation et la compréhension de l'univers numérique. Sur inscription, tous les publics peuvent apprendre à utiliser un ordinateur, aller sur internet en sécurité, rédiger des mails avec des pièces jointes, apprendre à réaliser un courrier ou un tableau...

Des permanences « à thème » vont également prochainement être proposées : « Connaître mes droits » ou encore « savoir utiliser Pronote ».

Nous sommes 8 bénévoles qui agissons

dans 5 communes (Bagger Morvan, Dol de Bretagne, Épiniac, Sains et Trans la Forêt).

De plus, à partir du 1^{er} décembre, nous accueillons une conseillère numérique recrutée avec un CDD de 18 mois grâce à une subvention délivrée par la préfecture.

D'autres permanences et d'autres parcours vont donc être ouverts en 2024 afin de répondre à une demande toujours plus grande d'une population éloignée du numérique avec pourtant des obligations administratives numérisées toujours plus importantes.

LIEUX & HORAIRES DES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS :

Bagger Morvan - 1^{er} samedi du mois - salle communale à gauche de la mairie - 9h30 à 11h30

Trans la Forêt - 1^{er} mardi du mois - salle communale - 14h à 16h

Épiniac - 1^{er} mercredi du mois - salle de la Forge - 9h30 à 11h30

Dol de Bretagne - 3^{ème} samedi du mois Nominé 1^{er} étage - 9h30 à 11h30

Sains - 1^{er} mardi du mois - ferme du bourg 9h30 à 11h30

Ce projet fonctionne aujourd'hui grâce à des adhésions, des dons, des subventions mais aussi, et surtout, grâce aux bénévoles ! Et nous sommes toujours en recherche de bénévoles ! Pour toute demande de renseignement

sur le projet des Clics en Baie ou comment adhérer ou encore comment faire un don à notre association, vous pouvez nous contacter sur :

lapasserelle.paysdedol@gmail.com ou bien par téléphone (uniquement le lundi matin de 9h à 12h) au 06 81 75 75 69

Ecole Notre-Dame du Sacré-Cœur EPINIAC

L'actualité de notre école :

L'année scolaire 2022/ 2023 à l'école avait pour thème la biodiversité.

Les élèves ont tout au long de l'année travaillé et réfléchi à la découverte et à la préservation de notre environnement.



De nombreuses activités et sorties ont été organisées par les enseignants, en collaboration avec les partenaires locaux.

Nous avons travaillé sur le thème des oiseaux : sortie à la découverte des oiseaux marins pour les CE/CM, découverte des oiseaux aux abords de l'école pour les maternelles. Un ornithologue est venu à l'école faire des ateliers.



Les CM ont participé au projet « Arbres » avec le collège Saint Magloire de Dol de Bretagne. La finalité du projet : la plantation d'une forêt Miyawaki. Cette mini forêt a été plantée sur un terrain communal, près des ateliers communaux.



Au mois de mars, un jardin a été aménagé avec l'aide des parents, et un récupérateur d'eau a été installé. Lors de la fête de l'automne, toute l'école a pu goûter à la bonne soupe préparée avec les légumes cultivés par les élèves.

Les maternelles aussi ont beaucoup appris sur la nature, notamment avec un spectacle sur le thème des 4 éléments, et une sortie au zoo de Champrépus à la rencontre de tous les animaux étudiés tout au long de l'année.

Tous les élèves de l'école sont fiers d'avoir obtenu le label éco-école, en récompense du travail mené tout au long de l'année sur le développement durable et la biodiversité.

Bravo à tous : élèves, enseignants et partenaires pour leur implication !



Les CP CE1 sont allés à la rencontre des animaux à la ferme des Vergers à Dol.

Le 4 juin, la nature était également à l'honneur lors de la kermesse. Les élèves ont présenté un spectacle autour des forêts et des animaux du monde.

Les projets 2023/2024 :

L'année scolaire 2023/2024 est placée sous le thème des jeux olympiques : les valeurs de l'olympisme, du sport et de la santé. Nous aborderons la coopération, le paralympisme, le respect et l'excellence en découvrant le sport et lors d'un temps fort sportif les 6 et 7 mai 2024.

La veille des vacances scolaires et à l'occasion de temps forts comme les célébrations, les journées sportives, les bricolages

de Noël, la fête de l'automne, tous les élèves de l'école se rassemblent et sont répartis en maisons, de la PS au CM2.

Il y a 5 maisons : les renards, les sangliers, les écureuils, les chouettes, les chevreuils. Les élèves sont ravis de retrouver les camarades de leur maison pour un temps d'entraide et de partage.

Remerciements :

Merci aux associations OGEC et APEL, aux parents et grands-parents bénévoles ainsi qu'à tous les partenaires de l'école : mairie, communauté de communes, associations locales.

Tous nos projets pédagogiques peuvent se concrétiser grâce à vous !

L'équipe éducative 2023/2024

Cheffe d'établissement : Floriane COQUILLET (décharge de direction le mardi).

TPS PS MS : Floriane COQUILLET / Cécile PIRON

MS / GS : Agnès LEGENDRE

CP/CE1 : Pascal FAUVEAU / Cécile PIRON

CE2/ CM1 : Estelle GUILLIER / Cécile PIRON

CM1/ CM2 : Tiphaine PARISOT

ASEM : Emmanuelle FAISANT

ASEM : Francine LEMOUX

Garderie : Céline BOURGEAULT



INSCRIPTIONS SEPTEMBRE 2024 :

Si votre enfant est né en 2021, il doit faire sa rentrée à l'école en septembre 2024. Prenez dès à présent contact avec Mme COQUILLET pour visiter l'école et inscrire votre enfant : « eco35.nd-sacre-cœur.epiniac@enseignement-catholique.bzh »



Janvier

Vœux

Après deux années sans cérémonies de vœux en raison de la crise sanitaire, on a renoué avec la tradition le 8 janvier. Cette cérémonie est l'occasion de présenter la rétrospective de l'année précédente et les projets pour l'année en cours mais surtout d'offrir nos vœux à l'ensemble de la population.



Signalisation

Des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise 4S sur le parking de la Mairie.



Février



Rassemblement UNC

Ce 11 février, nous avons le plaisir d'accueillir la rencontre des anciens combattants de l'arrondissement de Saint Malo.

TRAVAUX : mise en place des copeaux

Après le broyage, les copeaux ont été disposés dans les parterres de la commune par les agents.



Mars

Distributeur de pain

Suite à la fermeture de la Boulangerie d'Épiniac, un distributeur de pain a été installé devant la salle de la Forge. Il est approvisionné quotidiennement par le boulanger de Baguer-Morvan.



Carnaval

Le 4 Mars a eu lieu le Carnaval de l'école. Petits et grands ont déambulé dans les rues du bourg et ont profité d'un goûter organisé par l'APEL.



Avril

Le pôle numérique de la Passerelle LA PASSERELLE

DES CLICS EN BAIE

Besoin d'aide pour... **GRATUIT**

- Réaliser vos démarches administratives sur Internet
- Apprendre à utiliser l'outil informatique
- Écrire un mail
- Connaitre ses droits
- Se simplifier la vie grâce à Internet...

Venez être aidé par notre équipe de bénévoles sur l'une des permanences connectées de votre commune !

Contactez-nous !

Nos permanences

DOL DE BRETAGNE Espace Numérique, 1er étage Rue de la mairie, 51100 de 10h à 11h30	SAINT-ÉTIENNE Salle des associations 12, rue de la mairie de 10h à 11h30
ÉPINIAC Salle de la mairie Rue de la mairie, 51100 de 10h à 11h30	SAINT-LAURENT Salle des fêtes Rue de la mairie, 51100 de 10h à 11h30

03 83 33 33 33
03 83 33 33 33
03 83 33 33 33

Mai

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 Mai a eu lieu en souvenir de tous les soldats morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale.



Fête des mères

L'équipe municipale a accueilli les 12 bébés nés entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 avril 2023 : **9 garçons, 3 filles et leurs parents, à l'occasion de la fête des mères.**

« Ce qui enchante un enfant, c'est le bonheur dans lequel il baigne, si vous souhaitez son bien-être, travaillez à vous rendre heureux. » Boris Cyrulnik

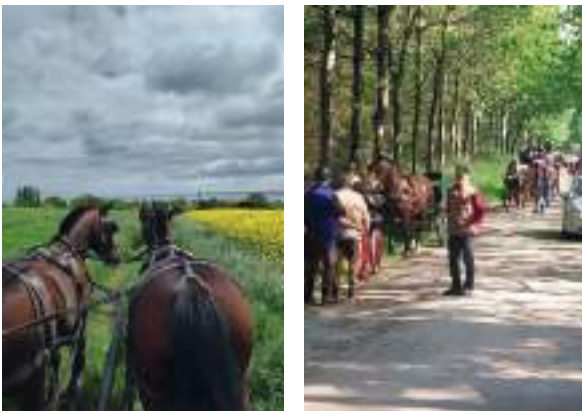


Randonnée équestre

Cette année a eu lieu la 3^{ème} édition de la randonnée équestre, au départ de St Léonard.

Les cavaliers et meneurs de calèches ont pu profiter du beau soleil et se retrouver pour le verre de l'amitié le midi.

Les nombreux bénévoles ont été remerciés et la qualité de l'accueil, de l'organisation a été saluée par les participants.



Juin

Mini audit sur la mobilité

Dans le cadre d'un projet sur la mobilité, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, les élèves de CE2-CM2 de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Épiniac sont venus exposer leurs travaux à la mairie. Ils ont arpenté les rues du bourg de la commune, où ils ont pu constater les difficultés pour se déplacer. Puis, ils sont venus présenter leur reportage photos et leurs propositions à la maire, Sylvie Ramé Prunaux. Les échanges ont permis aux élèves de comprendre les contraintes liées aux modifications de voirie. Ils ont ensuite exposé leur travail sur les déplacements à vélo et sur le trajet domicile école.



La fête de l'arbre

Du 8 au 11 juin a eu lieu la fête de l'arbre et des biodiversités à la Bigotière !

La fête de l'Arbre a attiré plus de 500 personnes, 4 jours pour faire la fête de l'arbre et de la forêt, dans le cadre national des nuits de forêts.

Le public a pu voir et profiter de ce riche programme : les films (l'intelligence des arbres, Le chêne et ses habitants), table ronde, village métiers, pour la démonstration du banc de scie, l'atelier cuillère en bois, les ateliers dessins, les balades les expos, l'observation des étoiles, le yoga, la méditation, la grimpe aux arbres, Et surtout une veillée au coin du feu, suivie d'une nuit en forêt !

Et plus encore le nid du marsupilami fabriqué par des « fous joyeux, créatifs et passionnés » !



La fête de la musique

Organisée par l'association Détente et Loisirs dans le bourg de Saint Léonard.



Canibags

Des canisacs ont été installés sur la commune dans les bourgs de St Léonard et Epiniac.



Juillet Dispositif Argent de Poche

Les jeunes de 16 à 18 ans d'Épiniac ont été invités à s'inscrire au dispositif estival Argent de poche. Leurs missions : jardinage, installation des jeux dans Les Landes, saisie informatique...

Merci à Anna, Héloïse, Lola, Clément, Flavien, Laura, Baptiste et Morgane.



Fête Nif Naf Nouf'Niac

1^{ère} édition NIF NAF NOUF NIAC organisée par le comité des fêtes, très réussie avec un public venu très nombreux.



Rassemblement citoyen

A l'appel de l'AMF, les maires de France ont été invités à organiser le lundi 3 juillet à midi un rassemblement citoyen devant toutes les mairies afin de témoigner leur solidarité avec les maires agressés lors des derniers événements comme à l'Hay-les-Roses et montrer leur détermination à rester rassemblés autour de l'engagement républicain.



Octobre Semaine du goût

Dans le cadre de leur projet « sport et alimentation », tous les élèves de l'école Notre Dame du Sacré Coeur ont participé à des ateliers culinaires avec les fruits et légumes d'automne. Après avoir découvert les fruits d'automne en classe et lors des sorties du vendredi sur la commune, les élèves de la petite section au CE1 ont confectionné différents gâteaux. Les enfants de maternelle ont réalisé des gâteaux aux pommes et poires, et les CP et CE1, des cookies aux noix et noisettes ainsi que des gâteaux à la châtaigne.

Les plus grands, de leur côté, se sont intéressés aux légumes d'automne. Ils sont d'abord passés au jardin de l'école pour récolter le fruit de leur travail: dernières tomates, courges d'automne, pommes de terre... Au restaurant scolaire, ils ont participé à un atelier culinaire avec Laurent qui leur a présenté d'autres légumes avec lesquels ils ont réalisé des oeuvres d'arts culinaires sur le thème des Jeux Olympiques pour les CM1-CM2 et sur les monstres d'Halloween pour les CE2-CM1.

Enfin, jeudi, ils ont épluché les légumes du jardin pour en faire une soupe d'automne.

Merci à Laurent, le cuisinier du restaurant scolaire, pour la cuisson de la soupe et des gâteaux ! Toutes ces gourmandises ont été appréciées lors d'un goûter d'automne qui a rassemblé tous les élèves de l'école avant le départ en vacances.



Visite de l'église Saint-Léonard

Le 21 Octobre dernier, une visite guidée de l'église de St Léonard en cours de rénovation était ouverte au public.

De nombreux visiteurs sont venus admirer les travaux en cours.



Octobre rose

Presque 300 personnes se sont réunies à Epiniac le dimanche 22 Octobre dans le cadre d'OCTOBRE ROSE.

Au programme : Randonnée pédestre, balade cyclo, course à pied de 6km au départ de St Léonard, zumba encadrée par

l'association Hélo'Danse.

Un échauffement en musique était proposé avant le départ de la marche.

Une matinée ensoleillée et chaleureuse où les participants avaient le sourire !



Un chèque de 1500 € a été remis à Elodie, qui représentait le collectif des triplètes roses pour la lutte contre le cancer du sein triple négatif (remise faite lors de la fête des Lampions le 9 Décembre).

Novembre

Concours des maisons fleuries

Un grand merci à tous les concurrents qui participent au concours et qui contribuent à embellir notre commune.

2 catégories étaient représentées :

Maisons avec murs et fenêtres fleuries

- | | |
|-----------------------|--|
| 1 ^{er} prix | Madame LABBE Danielle, rue du Calvaire |
| 2 ^{ème} prix | Madame GAUDIN Marie-Thérèse, le Breil |

Maisons avec jardins fleuries

- | | |
|-----------------------|--|
| 1 ^{er} prix | Monsieur PICHON Jean Luc, rue de la Barbière |
| 2 ^{ème} prix | Madame SAMSON Rolande, la Ville Oubert |
| 3 ^{ème} prix | Madame RAME Germaine, résidence du Douet |



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Avec le port du Bleuets de France, cette fleur, dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, honore les morts et soutient ceux qui restent.



Décembre

Commémoration

Ce 5 Décembre a eu lieu la commémoration pour la fin de la guerre d'Algérie.



Fête des Lampions

La 1^{ère} fête des lampions avait lieu le 9 Décembre sur la commune.

Une organisation du comité des fêtes et qui a réuni petits et grands dans une ambiance chaleureuse.

Du décor aux animations, tout était réuni pour passer un bon moment.

Au programme :

A la nuit tombée, un défilé aux lampions. C'est une marche animée de 2 km, avec des arrêts surprise proposés par la compagnie de théâtre Les Fous du coucou.

Puis, un concert de chants de Noël a été animé par la chorale de la commune, le Cœur des Vésins.

Une restauration avec des produits locaux en adéquation avec le thème de Noël: tartines savoyardes, marrons grillés, pains chauds et bûches glacées.

Plusieurs concours ont été organisés : le meilleur pull moche de l'année, des décorations de Noël XXL et le meilleur « Ho ho ho » de Noël.



Marché de Noël à la Bigotière

Le 1^{er} marché de Noël à la Bigotière a eu lieu le 16 décembre après midi.

C'était le dernier événement 2023 qui a eu lieu sur l'éco hameau de la Bigotière.

Un marché bio & local où l'on retrouvait les produits des producteurs présents sur le site des paniers du Ruisseau mais aussi des artisans qui proposaient des cadeaux éthiques en matière naturelle ou recyclés mais aussi des spectacles, chorale, dédicace de bande dessinée, des surprises...



Noël au restaurant scolaire

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux petits et grands...



Noël des agents et élus

Traditionnellement, les élus et agents se retrouvent pour un temps de convivialité avant les fêtes de fin d'année.



Spectacle de la Nativité

Une fois encore, le spectacle de la Nativité organisé par l'Association au Fil du temps a remporté un franc succès, avec beaucoup de joie et de partage.

Les traditionnels vin chaud et chocolat chaud étaient servis à la fin de la célébration.

Bravo à tous les figurants et organisateurs.



Accueil d'un secrétaire général

Au printemps, est arrivé Antoine Mauret au poste de secrétaire général. Un métier qui demande rigueur, dynamisme, réactivité et organisation. Il forme un binôme avec Marie-Aude Le Gouard en tant qu'agent de service à la population.



Des habitants mis à l'honneur

Entourée de ses proches et de sa famille, M^{me} Marie-France GAUTRAIS s'est vu remettre par Mr Philippe BRUGNOT, sous-préfet de St Malo, la croix de l'Ordre National du Mérite pour son implication depuis plus de 40 ans pour l'Association Alcool Assistance.

En 1980, elle a créé, avec son époux Yves, le centre d'accueil local d'Alcool Assistance de Dol-de-Bretagne et du pays Malouin. Elle y a accueilli avec chaleur des personnes désireuses de se faire aider dans leur reconstruction.

Marie-France Gautrais a dédié cette médaille « à son époux Yves, et à tous les bénévoles qui quotidiennement s'investissent dans l'association ».



Décoration de Noël

En ces temps d'inflation et de crise énergétique, la commune d'Épiniac a décidé de ne pas alourdir son budget énergie et de ne pas investir dans de nouvelles décorations lumineuses.

A l'initiative de Régine Laurent, adjointe et la commission environnement, il a été proposé de réaliser des décorations «Fait maison» à partir de matériaux recyclés ou naturels (bois, pommes de pin, palettes...), durables, écologiques et non énergivores.

Durant cinq samedis, ils ont confectionné des décorations de Noël, qui ont été installées sur la commune début décembre. Un grand merci à Régine et aux personnes qui se sont investies pour embellir la commune.

Si vous souhaitez les rejoindre pour d'autres actions, contactez la mairie.



Aménagement autour de la Croix de la Saline

Un grand Merci aux habitants de la commune qui ont pris l'initiative de remettre en état et de fleurir la Croix de la Saline, située près du village de la Chapelais. Cette croix enfouie dans la végétation avait presque disparu du paysage. Des riverains soucieux de préserver ce patrimoine communal ont entrepris de débroussailler, remblayer, maçonner et planter ...

C'est un bel exemple de civisme qui mérite d'être souligné !





Prix des lecteurs :

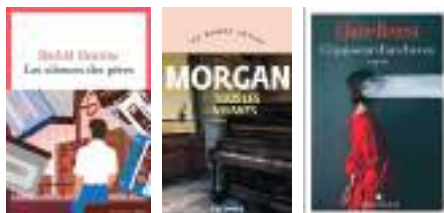
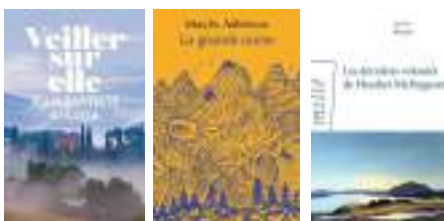
Pour le Prix des Lecteurs 2022-2023 le dépouillement des bulletins de votes a eu lieu le samedi 10 juin. Les participants ont désigné leur roman gagnant : « Les vertueux » de Yasmina Khadra. En 2^{ème} ils ont choisi « Les abeilles grises » d'Andreï Koudrov et en 3^{ème} position « Le nageur d'Arall » de Louis Graal.

Le lancement de l'édition 2023-2024 a eu lieu le dimanche 26 novembre, Hélène Camus nous a présenté la sélection du 20^{ème} Prix des Lecteurs lancé en 2003 !

Vous aurez jusqu'en juin 2024 pour lire au moins 5 des 6 romans de la sélection pour pouvoir voter pour vos 3 favoris.

Liste des romans :

Veiller sur elle Jean-Baptiste ANDREA (L'Iconoclaste)
La grande orse Maylis ADHEMAR (Stock)
Les dernières volontés de Heather Mc Ferguson Sylvie WOJCIK (Arléa)
Les silences des pères Rachid BENZINE (Seuil)
Tous les vivants C.E.MORGAN (Gallimard)
L'épaisseur d'un cheveu Claire BEREST (Albin Michel)



Môm'en Baie :

Cette année, le réseau des bibliothèques du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel a organisé, pour la première fois « Môm'en Baie » une fête de la lecture et des enfants.

La bibliothèque d'Epiniac a donc proposé une animation. Le samedi 3 juin, les lecteurs d'Epiniac ont ainsi pu profiter d'un Ludolire sur le thème de l'évasion avec la participation de la ludothèque « Au Bois des Ludes ». Il s'agissait de partager un moment de complicité avec son enfant à travers le jeu et la lecture.

Môm'en Baie aura également lieu en 2024, nous vous communiquerons les dates et les animations sur le site de la commune et du réseau ainsi que sur une plaquette qui sera éditée avec toutes les animations proposées par les bibliothèques.



Randonnée-contes :

Le samedi 1^{er} juillet dans le cadre de la fête du cochon organisée par le comité d'animation, la bibliothèque a proposé une randonnée-contes sur ce thème. Des questions sur cet animal étaient dissimulées sur le parcours et la balade était rythmée par des lectures d'albums. Les marcheurs ont eu droit à un diplôme et une crêpe à la fin du parcours pour les récompenser.

Le réseau et la navette :

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous ! N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Lorsque vous êtes inscrit dans une bibliothèque du réseau du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques ou faire venir des livres de tout le réseau grâce à la navette !

Un panel important d'ouvrages est disponible avec l'acquisition de plus de 60 000 exemplaires dont 6 000 CD/DVD.

Consommez sans modération toutes les ressources des bibliothèques et médiathèques proches de chez vous : vous pouvez consulter le catalogue et réserver vos documents en ligne sur le portail : www.lire-en-baie.bzh

Bibliothèques & Médiathèques :

Bager Morvan, Bager Pican, Cherruieux, Dol de Bretagne, Epiniac, La Boussac, Le Vivier-sur-mer, Pleine Fougères, Roz-Landrieux, Roz sur Couesnon, St Broladre et Sougeal.

« J'emprunte où je veux, Je rends où je veux ! »

Pour accéder au portail du réseau :

www.lire-en-baie.bzh
Mail : biblio.epiniac@orange.fr
Tél : 02.99.80.11.36

Toute l'équipe vous souhaite une bonne
année 2024 !

Horaires

Mercredi 14h-16h
Vendredi 16h45-18h45
Samedi 15h-17h

Tél : 02 99 80 11 36

Courriel : biblio.epiniac@orange.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE 2023

PC 035 104 23 B0001 - 2 Résidence des Ajoncs d'Or	Construction d'un carport
PC 035 104 23 B0003 - Le Grand Bois Gervilly	Création d'une unité de méthanisation
PC 035 104 23 B0004 - Rue du Douet des Roches	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0005 - 1 Le Bas Breil	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0006 - 1 Ter Le Bas Breil	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0007 - 32 Le Breil	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0008 - 26 Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0009 - 3 rue du Commerce	Changement de destination d'un commerce en logements
PC 035 104 23 B0010 - La Foltièrre	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0011 - 5 rue des Sports	Construction d'une maison individuelle, démolition d'un bâtiment
PC 035 104 23 B0012 - 1 Bis Le Bas Breil	Construction d'une maison individuelle
PC 035 104 23 B0013 - 3 lotissement Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle

DECLARATIONS PREALABLES 2023

DP 035 104 23 B0001 - 3 La Cour	Construction d'une pergola
DP 035 104 23 B0002 - 10 Le Chauchix Vert	Construction d'une véranda
DP 035 104 23 B0003 - 8 Résidence des Oliviers	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 035 104 23 B0004 - 8 rue de la Croix de Bois	Construction d'une clôture et d'un portail
DP 035 104 23 B0005 - La Provotais	Rénovation d'une habitation
DP 035 104 23 B0006 - Le Haut Bois Gervilly	Pose d'une centrale photovoltaïque
DP 035 104 23 B0007 - 1 La Provotais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 035 104 23 B0010 - 5 Bis Cadran	Modification d'ouvertures et ravalement de façades
DP 035 104 23 B0011 - 4 rue de Normandie	Changement de menuiseries, pose d'un conduit de poêle à bois, installation d'une fenêtre de toit
DP 035 104 23 B0015 - 20 La Grivais	Construction d'une centrale photovoltaïque
DP 035 104 23 B0016 - 3 rue des Sports	Changement d'ouverture
DP 035 104 23 B0017 - 2 Le Chauchix Vert	Construction d'une piscine semi-enterrée
DP 035 104 23 B0018 - 2 Le Chauchix Vert	Extension du garage existant
DP 035 104 23 B0019 - 14 La Grivais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 035 104 23 B0020 - 2 Le Chauchix Vert	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 035 104 23 B0023 - La Foltièrre	Création et modification d'ouvertures
DP 035 104 23 B0025 - 14 La Grivais	Modification de la toiture et des gouttières. Réfection de la lucarne

Lien du guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les dépôts en ligne :
<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL#/>

RAPPEL SUR LES RÈGLES DE DECLARATION D'URBANISME

Le règlement général de protection des données nous autorise à publier les noms ou les adresses des pétitionnaires. Toute démolition, modification d'ouverture, d'aspect extérieur est soumise à déclaration préalable, de même que la construction de piscine, véranda, carport. Toute utilisation du sol est soumise à autorisation : déclaration préalable ou permis de construire. Pensez à déposer à la mairie les trois exemplaires de votre achèvement et la conformité des travaux lorsque votre projet est terminé.

Services de la commune

AGENCE POSTALE

Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h, accès derrière la mairie.

DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que 2 défibrillateurs se trouvent sur la commune : un devant la salle des fêtes d'Epiniac et l'autre près des toilettes publiques, place de l'église à Saint Léonard.

Un 3^{ème} défibrillateur va être installé près du terrain de Foot.

RECENSEMENT

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie le mois de leur anniversaire.

Une attestation de recensement leur sera remise. Ce document est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examen scolaire, permis de conduire, ...).



MUTUELLE COMMUNALE

La mairie d'Epiniac, animée par le souhait de rendre l'accès aux soins plus abordables pour ses habitants, propose depuis janvier 2023 la mutuelle communale.

La commune a sollicité 2 mutuelles afin de laisser le choix aux personnes intéressées. Axa et Groupama ont ainsi pu proposer des offres personnalisées, tout en permettant aux personnes intéressées de bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 25 % des tarifs habituels.

Cette offre s'adresse aux particuliers, aux retraités, aux agriculteurs, aux travailleurs non salariés et aux agents de certains services publics. L'inscription et le suivi des dossiers sont assurés par un correspondant du secteur joignable directement et se déplaçant au domicile à la demande.



TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2024

Les tarifs de la salle polyvalente sont identiques à ceux de 2023.

SALLE POLYVALENTE		Commune	Hors Commune
Caution		1000 €	
Particuliers	Journée complète avec micro et vidéoprojecteur	350 €	465 €
	2e journée	193 €	235 €
Vin d'honneur		74 €	106 €
Repas des associations communales		128 €	-
Associations communales (loto, concours de belote, thé dansant...)		107 €	-
Associations, coopératives ou autres organismes		-	200 €
Frais de chauffage 0.60 € le kWh.			

La gratuité de la salle pour :

- Les associations communales : 1^{ère} gratuité puis 1 gratuité toutes les 5 réservations
- Les activités de l'école, sur le temps scolaire

SALLE DE LA MOTTE		Commune	Hors Commune
Caution		500 €	
Vin d'honneur		50 €	80 €
Repas froid		100 €	150 €
Journée complète - Réunion des associations		Gratuit	60 €
Demi-journée		-	30 €
Activités annuelles	1 à 4 séance par mois	-	250 €
	4 séances ou plus par mois	-	500 €
Cérémonies / Obsèques		50 €	80 €

Tarifs funéraires 2023

1) Les concessions :

Concession trentenaire de 2 m ²	121.00 €
Concession trentenaire de 4 m ²	240.00 €

2) L'espace cinéraire :

Case columbarium 15 ans	613.00 €	Cavurne (avec stèle) 15 ans	429.50 €
Case columbarium 30 ans	919.00 €	Cavurne (avec stèle) 30 ans	613.00 €
Jardin du souvenir, dispersion des cendres			gratuit

BOUGE TA BAIE

« Rendez-vous à la salle polyvalente d'Epiniac, le week-end du 1^{er} et 2 Juin 2024, le samedi de 14h à 18h30 et le dimanche de 10h à 17h, pour faire la fête ensemble au « Festival Bouge Ta Baie ». Cet événement local, en prix libre, est l'occasion de se rencontrer, d'échanger nos connaissances sur l'environnement, dans une ambiance festive.

Une cinquantaine d'associations, entreprises et collectivités, du Pays de Saint-Malo, seront au rendez-vous pour échanger avec vous sur leur stand et proposer des animations, sur les thématiques de l'alimentation, l'habitat, les mobilités douces, le recyclage, la solidarité... Il y aura aussi des conférences, des animations et des ateliers créatifs, des concerts, des jeux en bois pour les petits et les grands, de quoi manger et boire ensemble et une belle surprise le samedi soir, pour les 10 ans de l'association Des Idées Plein la Terre. Et pour cette année 2024, l'association a choisi Epiniac pour réunir

les bonnes énergies de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint Michel, et favoriser le lien sur notre territoire.

Des idées plein la Terre est une association environnementale qui réalise des animations, ateliers, événements sur l'environnement auprès des écoles, des familles et du grand public. L'association ouvre les portes du tiers lieu de la ZUUT (13 Bd Deminiac) à Dol-de-Bretagne.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à les joindre au 07.81.82.09.26. ou de passer les voir dans leur locaux.»



ETAT CIVIL 2023

Naissances

LE GALL Tom	Né le 8 janvier
POCHON Maé	Né le 23 mars
BEDEL Jules	Né le 6 avril
DUSFOUR Marceau	Né le 6 mai
LECOURTOIS Gabin	Né le 27 mai
SOUDIER Margaux	Née le 12 juin
GALLIEN Ylenzo	Né le 12 juillet
RAULIN Andréane	Née le 16 juillet
LEROY Maëlie	Née le 1 ^{er} septembre
DORIN Albane	Née le 2 octobre

Certains parents n'ont pas souhaité publier la naissance de leurs enfants.

Mariages

MACE Sébastien, chef d'équipe et PROVOST Marion, infirmière	Le 15 avril 2023
RENARD Damien, marin et LEBEL Fanny, employée de commerce	Le 24 juin 2023
ERONDEL Stéphane, électromécanicien et LEGUISÉ Emmanuelle, infirmière	Le 1 ^{er} juillet 2023
DELINCHANT Thomas, peintre en bâtiment et HERRERA HERRERA Leidy, revenue manager	Le 1 ^{er} juillet 2023
BEDEL Julien, maçon paysagiste et PORÉE Justine, maroquinière	Le 22 juillet 2023
MAURICE Henri, ingénieur et HOÛITTE de La CHESNAIS Solange, interne en médecine,	Le 25 août 2023
LAURENT Florian, chauffeur routier et COUVERT Marine, aide-soignante	Le 2 septembre 2023

Pacs

POCHON Mathieu et PILLOT Justine	Le 30 janvier
ROMDHANE Semah et FAURY Blandine	Le 4 mai
BEDEL David et BOURGOUIN Carole	Le 15 mai
LOISEL Mickaël et CHUINARD Clémence	Le 3 juin
LEMARIÉ Corentin et GODMENT Chloé	Le 25 août
HUET Romain et ARNAL Sophie	Le 18 octobre
LEROY Jean-Baptiste et PANICALI Marie	Le 10 novembre

Noces de Diamant

Mr et Mme RAME Francis et Germaine	Le 26 août 2023
------------------------------------	-----------------

Décès

PETITPAS Robert	Décédé le 9 mars 2022 (bulletin 2022)
MARTIN épouse MASSON Jeannine	Décédée le 28 décembre 2022
DIBOUT Allain	Décédé le 13 janvier 2023
GÂTEBLÉ épouse LEBRET Denise	Décédée le 24 janvier 2023
DESAIZE Raymond	Décédé le 29 janvier 2023
LECOINTRE Marcel	Décédé le 10 avril 2023
PAPAIL épouse HUBERT Madeleine	Décédée le 19 juin 2023
NIVOLLE Odette	Décédée le 20 juin 2023
LANDEL Pierre	Décédé le 15 juillet 2023
ROUXEL Louis	Décédé le 16 septembre 2023
ROCHER Emile	Décédé le 25 septembre 2023
GRÉGOIRE épouse JOURDAN Jacqueline	Décédée le 9 octobre 2023
GUY épouse ROGER Colette	Décédée le 11 octobre 2023
CHAYLA Christian	Décédé le 27 octobre 2023
QUIGUER Jean-Henri	Décédé le 31 décembre 2023

Seuls les décès survenus sur la commune, ou des personnes domiciliées sur la commune sont inscrits sur le registre des actes d'état civil. Les personnes domiciliées en maison de retraite, par exemple, n'apparaissent pas toujours sur cette liste mais sur l'état civil de leur commune de résidence.

MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

7 : Vœux
16 : AG du club des aînés
26 : AG de l'association UNC

FEVRIER

3-4 : Théâtre Fous du Coucou
6 : ... Concours de Belote - Club des aînés
10-11 : Théâtre Fous du Coucou
17-18 : Théâtre Fous du Coucou
24 : Repas - Foot ASSP
27 : Repas - Club des aînés

MARS

2 : Carnaval du comité des fêtes
5 : ... Concours de belote - Club des aînés
24 : Théâtre Fous du Coucou
31 : Tournoi de Foot par l'ASSP

AVRIL

13 : Fête de la Bigotière
20 : Concours de pêche par l'UNC
23 : Repas - Club des aînés

MAI

4 : Fest-Noz La Bigotière
8 : Commémoration - UNC
26 : 1^{er} marché de St Léonard de 9h à 17h - Détente et Loisirs

JUIN

1/2 : Festival Bouge ta Baie - Epiniac et La Bigotière (concert le 1^{er})
8 : Repas Grillades - Club des aînés
9 : Elections Européennes
16 : Kermesse de l'école
22 : Concours de palets par l'UNC
28 : Fête de la Musique à St Léonard - Détente et Loisirs
29 : Fête NiF NAF NIOUF - Comité des fêtes

JUILLET

Marché de St Léonard tous les dimanches de 9H à 14H
14 Juillet : Balade - Association Au fil du temps

AOÛT

25 Août : Repas - Dernier marché de l'été - Détente et Loisirs de 9H à 17H

OCTOBRE

1 : Repas - Club des aînés
26 : Repas - Cyclo/Foot

NOVEMBRE

11 : Commémoration - UNC
24 : . Concert - Chorale Epiniac St Léonard

DÉCEMBRE

3 : . Repas de fin d'année - Club des aînés
5 : Commémoration - UNC
7 : .. Fête des Champions - Comité des fêtes
1^{er} ou 2^{ème} WE : Marché de Noël à la Bigotière
24 : Crèche de Noël

Graine de Pirate

Sorties et activités extérieures pour les enfants de la crèche Graine de Pirate !

Ces dernières semaines automnales ont été propices aux balades et sorties en extérieur pour les enfants de la crèche d'Épiniac. Afin de proposer des activités créatives et sensorielles à base de feuilles mortes, châtaignes, petits bouts de bois... l'équipe a emmené quelques enfants en forêt, au parc de la Higourdaïs. Munis de leur sac, ils ont ramassé ce qui pique, ce qui mouille, ce qui salit... pour les réutiliser à la crèche. Et pour finir la sortie en beauté, les enfants ont eu le plaisir de sauter dans des flaques d'eau avec leurs petites bottes.

La campagne est aussi l'occasion de découvrir la ferme. Les grands ont donc visité la ferme d'un papa de la crèche. Au programme de la matinée : transvasement

avec du foin, de la paille, des graines... Très impressionnés, les enfants ont également nourri les veaux. D'ailleurs, l'un d'eux était tout juste né de la veille. Et avant de repartir pour la crèche, les apprentis fermiers ont eu le droit de monter sur le tracteur pour klaxonner ! Sensations garanties !

Si vous souhaitez bénéficier d'une place pour votre enfant, rendez-vous sur le site internet : www.grainedepirate.fr et remplissez une demande de pré-inscription.

Infos pratiques :

10 bis Rue de la Mairie, 35120 Épiniac
7h00 > 19h00, du lundi au vendredi, 48 semaines par an.

Plus d'infos : 0 806 700 200 (service gratuit) ou contact@grainedepirate.fr



Ouverture prochaine d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur le territoire

Depuis cette année 2023, les nouvelles demandes de la CAF ne permettent plus aux familles d'avoir accès aux ateliers proposés par les animatrices du RPE (Relai Petite Enfance). Ces ateliers sont dorénavant réservés aux assistants maternels comme lieux de professionnalisation.

Le travail parallèle mené pour la signature de la Convention Territoriale Globale entre la CAF et La Communauté de Communes a permis de mettre en évidence le besoin d'un lieu spécifique où les familles pourraient profiter de leurs enfants dans un espace adapté. La décision de créer un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) a été adoptée lors de la Commission Petite enfance du 24/11/2023.

Mme ESPELLAC responsable du service Petite Enfance de la Communauté de Communes et coordinatrice de ce projet, et Mme BÉLÉ, chargée de mission CTG, ont créé un groupe de travail pour faire ressortir les objectifs de ce LAEP.

Espace convivial et ludique accueillant des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...) il sera accessible gratuitement, sans réservation, dans le respect de l'anonymat.

Ce lieu aura pour objectifs : de permettre à l'enfant des temps de socialisation, d'autonomie et d'échanges avec d'autres enfants et d'autres adultes et ainsi de s'ouvrir aux autres ; aux parents de profiter d'un moment privilégié avec leur enfant pour un temps de qualité ; aux familles de se rencontrer, d'échanger sur leur vécu en tant que jeunes parents et ainsi rompre l'isolement familial, géographique ou social. Ce lieu ressource permettra aux familles de trouver des informations sur les modes d'accueil, la santé, la culture et les loisirs présents sur tout le territoire pour les accompagner au mieux dans leur rôle de parents

Des accueillants formés à l'écoute seront présents pour proposer un environnement

adapté aux besoins, aux centres d'intérêt et à l'âge de chacun : jeux symboliques, sensoriels, psychomoteurs, livres et matériel éducatif seront mis à disposition dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, permettant à tous de se sentir en confiance pour profiter pleinement de ce moment.

Deux lieux sont envisagés : en alternance, une fois par semaine à la Maison de l'Enfance à Pleine-Fougères le lundi matin et la semaine suivante à l'accueil collectif pour mineurs (ACM) les Coloriés à Dol de Bretagne le vendredi matin.

Ce projet devrait voir le jour en mars 2024 et toutes les participantes à ce projet ont hâte d'y accueillir de nombreux enfants et parents du Territoire.

Service Petite Enfance

Mme ESPELLAC : 02.99.48.76.41

Lancement de l'Appel à Projet Tiers-Lieu 2024

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes renouvelle son appel à projets auprès des tiers lieux du territoire. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2024.

Jusqu'à 5 000 € par tiers lieu : c'est la somme financée par la Communauté de communes pour encourager le développement des tiers lieux sur son territoire.

Qu'entend-on par « tiers-lieux » ?

Lieu de sociabilité, le tiers-lieu est d'abord un espace de rencontres et d'échanges. Ouvert sur le monde, il s'apparente à une seconde « place du village ». Le tiers-lieu est un espace de possibles, mis à la

disposition d'un ensemble de personnes aux profils divers. Le tiers-lieu est fondé sur la diversité, la réciprocité et le « faire ensemble ». La démarche est basée sur la prise d'initiative, l'envie, l'inventivité mais aussi sur la reconnaissance du pouvoir d'agir. Son élaboration et son animation requièrent une organisation partagée, qui repose sur un collectif.

L'aide accordée doit contribuer à la vitalité de la commune et encourager le développement de services de proximité qui répondent à des besoins émergents du territoire. Le tiers lieu doit être soutenu par la commune d'implantation.

Pour plus d'informations : critères d'éligibilité de l'appel à projet, formulaire de réponse, jury de l'appel à projet... : <https://www.ccdol-baiemsm.bzh/tiers-lieux/>



Espace Jeunes Epiniac

Les vendredis de 17h à 19h30, l'Espace Jeunes d'Epiniac est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver à la Salle de la Motte pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes d'Epiniac fonctionne sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes du Dol de Bretagne, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin

d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 20 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1^{er} septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, une sortie au laser game et à l'escape game de Montgermont, au trampoline parc de la Mézière... Dans la salle de la Motte, des animations sont mises en place comme des



tournois de tennis de table, de fléchettes, jeux de société. Aussi, un projet graffiti a été mis en place aux vacances de Printemps afin de donner un coup de jeune au local de football situé rue des Épinettes.

Un accès pour les CM2 :

Une fois par mois le vendredi de 16h30 à 17h30, l'espace jeunes est ouvert exclusivement aux CM2. Le but étant de faire découvrir à vos enfants qu'il existe des structures pour les accueillir et les faire participer à des activités (jeux de société, lecture, tennis de table, baby-foot, billard, jeux vidéos...).

Ainsi, depuis la rentrée scolaire de septembre, l'espace jeunes a accueilli une petite dizaine de jeunes et attend de nouveaux participants pour cette année 2024. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à la salle de la Motte afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

Bonne année 2024 à vous !



Frelons asiatiques

La campagne de destruction a pris fin vers la fin du mois de novembre, et même dès mi-novembre suite aux intempéries qui ont précipité l'abandon ou la destruction des nids en hauteur. Et bien que nous ne disposons pas encore de tous les chiffres au moment de l'impression de cette revue, il s'agit néanmoins d'une deuxième année consécutive intense en nombre de nids de frelons asiatiques détruits à l'échelle du Département, et même record à l'échelle du territoire communautaire.

Avec l'aide du référent communal en charge des signalements et l'appui financier de la Communauté de communes (destruction prise en charge à 100%) ce sont 28 nids (au 23 novembre) qui ont pu être détruits par la FGDON 35 cette année sur la commune d'Epiniac, et 362 à l'échelle de la Communauté de communes. Chiffres au-delà des records des saisons 2018 et 2022 : 24 nids en 2018 sur la commune et 350 nids en 2022 à l'échelle du territoire.

Il est probable que les conditions météorologiques soient en cause. En effet, il est annoncé que l'année 2023 pourrait être, avec 2022, l'une des plus chaudes jamais enregistrées dans notre Département.

Pour rappel, il n'est plus utile de détruire les nids après la fin novembre, car même si les nids peuvent toujours abriter quelques frelons il n'y a plus de femelles fécondées, lesquelles ont quitté le nid pour passer l'hiver dans un abri, et construiront un nouveau nid au printemps.

Seules restent quelques ouvrières qui finiront par mourir (espérance de vie de quelques semaines).

Du fait de la chute tardive des feuilles, de nombreux nids non détruits apparaîtront au cours de l'automne-hiver, mais ceux-ci se désagrégeront au fil du temps. Vous pouvez néanmoins les signaler en mairie afin d'avoir une estimation du nombre de nids non détruits.

Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, elle apporte des conseils pour l'avenir professionnel, formation, apprentissage, emploi mais aussi pour la vie quotidienne : mobilité, logement, culture, santé, citoyenneté...

Contact : 02 99 82 86 00 ou www.mlstmalo.bzh

Service collecte des déchets

Pour les professionnels du territoire de la Communauté de communes

Dans le cadre de l'harmonisation du service de collecte des déchets, et la mise en place d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), pour tous les usagers, à compter du 1er janvier 2024, les professionnels (non-ménages) ont été destinataires d'un courrier explicatif daté du 24 septembre 2023, accompagné d'un guide pratique et d'une convention d'adhésion au nouveau service.

Pour rappel, tout professionnel ne souhaitant pas adhérer au service proposé par la Communauté de communes devra le justifier par un contrat de collecte/traitement avec un prestataire privé. Dans ce cas, il n'est pas utile de retourner la convention, mais il est absolument nécessaire de produire les justificatifs attendus (avant le 31/12/2023).

Sans retour d'informations (sans convention transmise avant le 31/12/2023, ou sans justificatifs de contrat privé), la Communauté de communes intégrera les professionnels concernés à la REOM, pour l'entièreté de l'année 2024, sans possibilité de quitter le service pendant l'année en cours, comme cela est prévu dans le règlement de facturation des déchets de la collectivité.

La facturation de la REOM 2024 se fera alors sur la base du nombre de bacs présentés réellement à la collecte en 2023, des volumes de ces bacs, et de la fréquence de collecte constatée.

Si vous n'avez pas reçu la convention, merci de vous rapprocher de nos services.

Vous souhaitez échelonner le paiement de votre facture pour les déchets ?

La REOM 2024 fera l'objet d'une facture « à part ». Pour mettre en place un prélèvement automatique (en 4 fois) sur cette nouvelle facture, il est nécessaire de compléter et signer un mandat SEPA (disponible sur le site internet), puis le retourner à la Communauté de communes, obligatoirement avant le 31 décembre 2023.

Pour tous les usagers, en l'absence de mandat de prélèvement, le règlement de la REOM 2024 devra se faire en totalité, 2 mois après réception de la facture (en mars 2024).

Horaires de la déchetterie de Dol de Bretagne :

Pour les particuliers :

- Lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h (17h en horaire d'hiver)
- Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en horaire d'hiver)

Pour les professionnels

- Mardi et vendredi de 8h à 12h.

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

Un clic, une question ? Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h (16h le vendredi) velissane@cc0223-com-mun.com

0 805 691 343

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

Un clic, une question ? Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h (16h le vendredi) velissane@cc0223-com-mun.com

0 805 691 343

Habitat : Favoriser la rénovation des logements

Améliorer le parc du logement est une des priorités du projet de territoire de la Communauté de communes. Une étude est en cours pour déterminer comment elle peut favoriser la rénovation des logements en lien avec l'Espace France Renov', que ce soit pour favoriser le maintien à domicile (adaptation au handicap et/ou à la vieillesse), l'amélioration énergétique des logements ou favoriser la mise en location de logements à loyers abordables.

Respirez-vous du radon dans votre logement ?

Les Communautés du pays de Saint-Malo, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), mènent une campagne de sensibilisation et de mesure du risque Radon sur le territoire.

Le radon en quelques mots :

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il peut se concentrer dans les habitations et présenter des risques pour votre santé.

Plus d'informations sur <https://radonbretagne.fr/>

Mesurer le radon chez les habitants

Si le risque radon est réel, cela ne signifie pas que toutes les habitations construites dans des zones à risque contiennent du radon. Pour le savoir, la seule solution est d'effectuer des mesures durant la période de chauffage, de mi-octobre à la mi-avril.

N'hésitez pas à faire partie des 450 habitants volontaires des Communautés du pays de Saint-Malo tout particulièrement si vous vous trouvez sur l'une des communes les plus à risques !

Comment participer à la campagne 2023-2024 ?

Propriétaire ou locataire d'une maison individuelle, pour vous inscrire et participer à cette campagne de mesure, il suffit de retirer un kit radon et de le renvoyer après l'avoir installé à votre domicile plusieurs semaines. Des points de retrait sont disponibles au siège de la Communauté de communes (17, rue de la Rouelle à Dol de Bretagne) et à l'Espace Social de Dol de Bretagne.



Les Eaux de Beaufort accompagnent la population aux économies d'eau !

Le Syndicat installe la télérelève sur les compteurs d'eau, courant 2024, pour permettre à chaque usager d'être acteur de sa consommation. Comment ?

- En visualisant votre consommation chaque jour,
- En la comparant à des consommations de références,
- En identifiant les usages sur lesquels vous pourrez agir en priorité,
- En quantifiant les économies d'une nouvelle habitude dans votre foyer,
- En étant plus rapidement alerté d'une fuite sur vos installations.
- Les équipements seront posés par Véolia Eau.



« Un réseau public performant »

En éliminant les fuites une à une sur le réseau public, depuis 10 ans, le Syndicat a réussi à décaler la coupure d'eau liée aux sécheresses de 36 jours. Sans cette contribution, notre territoire aurait fait partie des 100 communes françaises ayant manqué d'eau en 2022. Le réseau des Eaux de Beaufort est l'un des plus performants de France

**Soyons Acteur de notre Eau !
Acteur de notre Avenir !**

Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle
CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.99.40.08.33 – contact@eaux-beaufort.fr
www.eaux-beaufort.fr

Savez-vous qui gère l'eau potable de votre commune ?

Depuis 1941, 35 communes de la région se sont regroupées pour former un Syndicat Intercommunal

« Les Eaux de Beaufort ». Sa mission consiste à alimenter en eau potable la population des communes concernées. Pour ce faire, le Syndicat dispose d'un patrimoine enterré à 1 m de profondeur constitué de 1 550 000m de réseaux et branchements et de 20 réservoirs. La limite d'intervention du Syndicat est le compteur d'eau.

Une équipe, formée de 2 élus de chaque commune adhérente et de 3 agents, garantit le bon fonctionnement de cet établissement public de coopération intercommunale et veille à la qualité de l'eau et à la continuité de service.

Les élus des Eaux de Beaufort s'accordent sur l'enjeu global de la préservation de la ressource en eau.



Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) œuvre pour la restauration des cours d'eau de son territoire. Les travaux qu'il réalise ont pour but de préserver les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau et de maintenir les usages qui leur sont liés.



Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



De nouvelles élections au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance de concertation et de décision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Elle élabore le schéma et suit sa mise en œuvre. Elle réunit l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (collectivités, usagers, services de l'Etat) autour d'un objectif commun : satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement.

Président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon.

- 1^{er} Vice-président : M. Jean-François RICHEUX, Président du Syndicat des Eaux de Beaufort,
- 2^e Vice-président : M. Gaël LEPORT, Conseiller municipal de Saint-Marcen,
- 3^e Vice-présidente : Mme Christelle BROSELLIER, Maire de Mesnil Roc'h,
- 4^e Vice-présidente : Mme Laurence QUERRIEN, Conseillère municipale de Cancale.



Deux nouveaux panneaux pédagogiques à Dol-de-Bretagne et au Tronchet pour sensibiliser à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) poursuit sa mission de sensibilisation en installant deux nouveaux panneaux pédagogiques : l'un sur le Guyoult aux Tanneries de Dol de Bretagne où une opération de renaturation en ville a eu lieu, le second sur le site de la Molée au Tronchet, le long du Meleuc, dans la continuité du panneau installé dans la forêt du Mesnil.



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur www.sage-dol.fr et sur Facebook



Le Syndicat Intercommunal des eaux de Landal

Pour tous renseignements, voici le lien du site internet du Syndicat intercommunal des eaux de Landal : www.silandal.fr.

ACCA

Notre association compte environ 75 adhérents, qui prennent plaisir à venir chasser sur le territoire de l'ACCA.

Cette année, ont eu lieu de nouvelles élections du conseil d'administration pour 3 ans.

9 adhérents ont été élus et un bureau a été créé.

Nous tenions à remercier tous les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

En illustration, un repas de fin de ball trap avec quelques bénévoles et une très belle image de notre ball trap qui fut un très beau succès.

Le conseil d'administration se joint à moi ainsi que l'ensemble des chasseurs pour vous souhaiter une très bonne année et santé 2024.

Gilles JOURDAN, président



A.P.E.L

Une année de transition s'est terminée.

La nouvelle équipe remercie chaleureusement l'ancien bureau et particulièrement Cédric Passier pour avoir fait une année de plus le temps de nous mettre le pied à l'étrier.

L'année 2023 a été marquée par un magnifique dîner de l'APEL qui a réuni toutes les générations d'Épiniac et des alentours.

L'APEL a également participé financièrement à l'organisation de plusieurs sorties scolaires.

Nous avons commencé cette nouvelle année scolaire par remettre au goût du jour la vente de gâteaux à la sortie des classes la veille de chaque vacances, alors venez nombreux !

Cette nouvelle année a aussi été l'occasion de chercher et de trouver un nouveau fournisseur local de sapins de qualité, et de mettre en place une commande groupée de chocolats de Noël.

Nous vous préparons pour l'année 2024 des nouveautés, alors restez attentifs aux futures communications !

Nous remercions tout le monde pour le soutien apporté tout au long de l'année aux enfants d'Épiniac à travers l'APEL !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour aider à offrir à nos enfants une école libre, et de les accompagner dans tous ces moments qui marqueront à jamais leur vie.

Voici les coordonnées du nouveau bureau, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question :

Président : Florian Regnault (06 08 86 60 21)

Trésorier : Pierre Cogné (06 14 69 76 92)

Secrétaire : Sabrina Briand (06 31 36 56 05)



Arc en Ciel

Notre association « L'Arc-en-Ciel » a repris son activité pour la saison 2023 – 2024 afin de permettre à tous les adultes, d'Epiniac ou des environs, de découvrir le dessin et la peinture ou de progresser dans ces loisirs.

Nous nous retrouvons à la Salle Verte de La Motte le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi de chaque mois, de 18h à 20h.

Un artiste confirmé nous encadre de façon très personnalisée, ce qui nous aide beaucoup.

Il est possible de commencer à tout moment de l'année et vous pouvez nous joindre pour obtenir le calendrier. Nous pouvons vous fournir le matériel de base pour commencer.

Lors de la précédente saison, nous avons réalisé une fresque sur le thème de l'arbre et nous l'avons exposée sous chapiteau lors de la fête de l'arbre à La Bigotière. Nous sommes prêts à l'exposer à nouveau dans tous les lieux susceptibles de la recevoir !

Nouveauté : nous envisageons la création d'un atelier destiné aux collégiens, sous forme de stages de 3 heures, pendant les vacances scolaires !

Renseignements :

02 99 80 07 20 ou 02 99 73 49 48 ou associationlarcenciel@gmail.com



ASSP

Le bilan de la saison 2022/2023 a été excellent pour notre club avec le maintien de nos équipes séniors dans leurs divisions respectives et une belle saison de nos vétérans dans leur championnat.

Bilan positif pour nos équipes de jeunes cette saison au niveau du groupement de jeunes du pays de Dol et de la Baie dont fait partie notre club avec Bagger Morvan, Bagger Pican et Dol.

Bilan positif pour nos équipes U11 et U7 de notre club.

La saison 2023/2024 a démarré fin juillet avec la reprise des entraînements avec un nouvel entraîneur Kadvaël Benoist pour une reprise du championnat le 10 septembre 2023.

Le club compte 145 licenciés pour la saison 2023/2024

41: séniors, 21: vétérans, 33: dirigeants, 6: U18/U19, 11: U17/ U16/U15/U14 au niveau du groupement (sous licence ASSP) et 32: U11/U9/U7 en foot animation au niveau du club et un arbitre.

Nous avons, pour cette saison, trois équipes séniors dont notre équipe C en entente avec

Bagger Morvan, une équipe vétérans, une équipe U11, trois équipes U9 et une équipe U6/U7.

Cette saison, nos équipes séniors sont encadrées par des nouveaux responsables :

- **Equipe A :** Yvan Lesage - Damien Prunier
- **Equipe B :** Benoît Gérard - Steven Jacques
- **Equipe C :** Gaétan Binet - Jordan Mazurier

À tous les habitants d'Epiniac/St Léonard:

- Si vous souhaitez jouer
- Si vous avez des enfants qui désirent pratiquer le football ou devenir arbitre (le club recherche des candidats car il

manque un arbitre pour couvrir le club au niveau du district)

- Si vous êtes disponible et qu'il vous plairait de nous rejoindre au club en tant que bénévole

Vous serez les bienvenus !

Vous pouvez prendre contact avec le président Mr Moreaux Alain ou vous renseigner à la mairie.

Le club de l'Assp Epiniac souhaite à tous les habitants de la commune d'Epiniac/St

Léonard, à tous les joueurs, supporters et sponsors ainsi qu'à leur famille une bonne et heureuse année 2024.



Club des aînés Epiniac et Saint Léonard

Président : Yves Chapdelaine
Vice-président : Gaby Martin
Trésorière : Julia Clolus
Vice-trésorier : Louis Thébault
Secrétaire : Didier Petitpas
Vice-secrétaire : Yolande Rouxel
Membres : Marie Madeleine Maillard, René Roquet

Au cours de cette année les diverses activités :

- Assemblée générale avec galette des rois, 5 repas dans l'année au cours desquels sont fêtés les anniversaires, sorties (Ria d'Étel, Carnac, La Trinité Sur Mer). En décembre sortie à Fougères (les folklores du monde.) Concours de belote.
- Animations le 2^{ème} jeudi de chaque mois, salle de la Motte : belote, triominos etc... Des joueurs de tarot seraient accueillis avec plaisir. A la belle saison : concours de pétanque, pique-nique.

Comme vous le voyez le club s'emploie à créer de l'animation pour tous ses adhérents, n'hésitez plus, venez nous rejoindre, joueurs de tarot, de belote, etc... on vous attend. Il n'y a pas d'âge pour se faire plaisir et créer des liens...

D'autre part, de nouveaux membres seraient les bienvenus au sein du bureau.

Tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à nos adhérents ainsi qu'à toute la population d'Epiniac.

Le Bureau.



Cœur de vésins

La chorale « Cœur des voisins réunit des chanteuses et chanteurs dans une ambiance conviviale et néanmoins sérieuse, tous les jeudis à 20h30, salle de La Motte à Epiniac. Pour ceux qui ne connaissent pas la musique, je fais des enregistrements de tous nos chants, voix séparées, car nous chantons à 4 voix. N'hésitez pas à venir chanter avec nous.

Le programme s'étend de la musique médiévale, quelques classiques, parfois des standards de jazz ou gospel, jusqu'à la variété française et même anglaise.

Nous participons aux manifestations locales, fête de la musique à Saint Léonard, téléthon, etc... et nous vous proposons chaque année un concert ; cette année le 24 novembre à 15h00, salle des fêtes d'Epiniac sur le thème des prénoms en musique et quelques surprises.

Anne-Marie DUPLOUY, chef de Chœur et Présidente 06 87 51 57 11



Détente et Loisirs

Cette année encore le marché de Saint-Léonard a fait carton plein pour sa 25^{ème} édition: une vingtaine d'exposants motivés et sympathiques, une grosse affluence locale et touristique (merci au camping des Ormes pour sa participation à la communication), ambiance magnifique malgré une météo tristounette, grâce, entre autres aux nombreux musiciens et chanteurs qui ont fait vivre la scène ouverte. En somme, un beau cocktail qui mêle travail et vacances pour le plaisir de tous.

Vivement l'année prochaine !!!



Les Fous du Coucou



La troupe de théâtre d'Épiniac « les fous du coucou » vous propose pour 2024 :

- Les ateliers théâtre pour les jeunes le mercredi après-midi, répartis en deux groupes de 14h à 16h et animés par Virginie DURAND, Tatiana VETTIER et Anne-Marie DUPLOUY. Leur spectacle, qui présentera 2 pièces comiques, est programmé pour le dimanche 24 mars 2024 à 15h00, salle des fêtes d'Épiniac.
- 2 troupes adultes et grands ados remixées seront en scène les 3 premiers Week-end de février, les samedis 3, 10 et 17 février à 20h30 et les dimanches 4, 10 et 17 février à 14h30 avec Les champignons une comédie de Cyril ROYER et Belles mères de Bernard FRIPIAT... toujours pour vous faire rire.



Comité des fêtes

En février dernier, le comité des fêtes a élu son nouveau bureau avec de nouveaux membres.
Mr BOUILLIS Alcide en qualité de président ;
Mme JOUQUAN Audrey : trésorière
Mme DESNOS Sophie : vice-trésorière ;
Mme DELAHAYE Gaëlle : secrétaire
Mme DUPLOUY Anne-Marie : Vice secrétaire.

Nostalgiques de leur enfance à Épiniac, ils souhaitent recréer cette dynamique qui a été si forte auparavant, comme la fête de la chasse, la fête de la Pentecôte, le bal du carnaval...

Et pourquoi ne pas relancer le traditionnel bal du carnaval d'ailleurs ?

Forts de défis : ils tentent de créer leur identité avec les rendez-vous annuels

NifNafNouf'Niac, Octobre Rose, Les Lampions de Noël pour ainsi créer une dynamique dans la commune, des moments forts de rencontre, de convivialité et d'amusement.

Et c'est avec joie qu'ils découvrent que les habitants répondent présents et les soutiennent dans leurs projets. Merci.

Ils peuvent désormais vous annoncer la 2^{ème} édition de NifNafNouf'Niac le 29 juin 2024, avec le célèbre cri du cochon !

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, vous êtes les bienvenus !

L'équipe du comité des fêtes.



Les Manjous d'la Sabotée

Les Manjous sont une quarantaine de randonneurs.

Parmi eux, entre 15 et 25 se retrouvent chaque mardi matin et jeudi matin pour une randonnée d'environ 10 km à Épiniac et dans les environs.

Une fois par mois est organisée une rando à la carte: matin et/ou après-midi (environ 15 à 18 km) plus déjeuner (pique-nique ou restaurant).

Ce sont également quelques nocturnes dont une à Redon. Les Manjous représentent une force de proposition en bénévolat auprès d'autres associations comme le Théâtre et le comité des fêtes.

Président : Jean-Clément Guilloux.



UNC - AFN

L'année 2023 a été marquée par plusieurs conflits dans le monde, une pensée pour les morts et blessés .

Pour la section de notre commune nous avons commémoré :

- **Le 8 mai**, la fin de la deuxième guerre mondiale.
- **Le 11 novembre**, la fin de la première guerre mondiale et à présent de toutes guerres et conflits militaires et civils.
- **Le 5 décembre** la guerre d'Algérie.

Au programme pour 2024, les commémorations en lien avec la municipalité.

Nos futures organisations: concours de pêche le samedi 20 avril et le concours de palets le 22 juin.

La section vous souhaite une bonne année 2024 !



Le Ruisseau Coopérative



Les paniers du Ruisseau, basée sur l'éco-hameau de la Bigotière à Epiniac propose tout au long de l'année de faire vos courses (50 producteurs/ artisans) en vous connectant sur le site des Paniers du Ruisseau, sans adhésion; libre à vous de commander ce que vous voulez quand vous voulez !

Leur objectif : développer la consommation de proximité, biologique, au bénéfice mutuel des paysans, des consommateurs et de la qualité de vie sur le territoire.

Ils proposent également des manifestations sur le site de la Bigotière.

Cette année 2023 a été riche en événements : la fête de l'arbre, le marché de Noël mais également des animations pour faire découvrir par exemple la vannerie, la découverte de la biodiversité, stages nature enfants, stage cirque sous le chapiteau...

En consultant le site, vous découvrirez toutes leurs activités : <https://leruisseau-coop.bzh/>

Helo ! Danse

L'association Helo ! Danse propose des cours sur la commune d'Epiniac et alentours : Danse à partir de 4 ans et adultes, Zumba, Pilates, renforcement musculaire.

Le Gala de danse annuel aura lieu le **7 et 8 juin** au centre culturel de l'Odyssée à Dol-de-Bretagne.

Renseignements : 07 64 09 41 66 / asso@helodanse.com / www.helodanse.com



